

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3196-MERCREDI 18 AVRIL 2018



Clément Mouamba à l'ouverture du salon Osiane

TIC

Le numérique,
levier de
la croissance

Placé sur le thème « Le développement économique et le défi de l'industrie du futur », le salon international des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui s'est ouvert hier à Brazzaville est, selon le Premier ministre,

Clément Mouamba, une initiative qui soutient les enjeux de la transformation du digital au Congo et en Afrique. « Nous ne pouvons plus nous contenter de subir l'influence du numérique. Si le thème est révélateur au regard

des défis actuels de diversification de l'économie, il longe le projet du président de la République de faire du numérique un levier majeur de la croissance », a-t-il déclaré à l'ouverture des travaux. [Page 3](#)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La police en guerre contre
l'utilisation des sacs plastiques

La police a décidé d'interpeller de nouveau à observer les dispositions du décret présidentiel daté de 2011 qui interdit la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs en plastique. Contre toute attente, ces sacs sont, en effet, en circulation en grande quantité dans les marchés congolais. « Ces mesures salvatrices concourent à la protection de l'environnement et à la préservation de l'hygiène alimentaire des citoyens », a expliqué le directeur de la sécurité publique, Delphin Didas Yobi.

[Page 3](#)

Un échantillon des sachets en plastique étalé devant les vendeurs

DÉVELOPPEMENT

Un forum pour booster
le secteur agropastoral

La photo de famille

Les experts nationaux et étrangers se réunissent du 17 au 19 avril à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, afin de trouver les voies et moyens devant permettre

de développer les activités agropastorales en République du Congo. « Ce forum est un haut niveau d'échanges entre les parties prenantes et les représentants du monde rural. La présence des intelligences pluridisciplinaires et multi-sectorielles en son sein me réjouit et me convainc que les résultats de ces assises engendreront les réformes souhaitées », a signifié le ministre d'Etat en charge de l'Agriculture, Henri Djombo. [Page 2](#)

HYDROCARBURES

La SNPC s'engage dans
la production du gaz liquéfié

Dans le but de lutter contre les pénuries du gaz dans le pays, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) s'emploie à la construction d'une usine de stockage et d'enfutage dans l'enceinte du port autonome de Pointe-Noire.

D'une capacité de 400m³, cette unité sera approvisionnée en gaz provenant de la

Congolaise de raffinage et du champ pétrolier de Nkossa. « C'est pour la première fois que la SNPC construit une usine d'embouteillage de gaz. Nous voulons faire en sorte qu'on puisse réduire les pénuries du gaz », a indiqué le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga.

[Page 15](#)

PRÉPARATIFS BEPC 2018

Certains établissements
de Brazzaville sont
en retard

Une évaluation à mi-parcours faite par le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire sur les préparatifs du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) révèle que certains établissements de Brazzaville accusent un retard dans l'exécution des programmes scolaires. [Page 5](#)

COUPE AFRICAINE
DE LA CONFÉDÉRATIONLa Mancha
laminée à
domicile par
l'As Vita Club

Éditorial

Tiers-Monde

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Tiers-Monde

Si il fallait une preuve que la gouvernance mondiale est désormais engagée sur une voie dangereuse, les événements qui se produisent ces temps-ci au Proche et au Moyen-Orient sont là pour l'apporter. Même si, en effet, l'emploi d'armes chimiques en Syrie est à tous égards condamnable – si du moins la preuve irréfutable de leur utilisation est apportée – elle ne saurait justifier que des grandes puissances procèdent à des frappes ciblées sans que le Conseil de sécurité des Nations unies les y ait autorisées au préalable. Pour la simple raison qu'une telle intervention ne peut qu'inciter les autres grandes puissances à agir de même et donc à mettre peu ou prou en question le système édifié au sortir de la Deuxième Guerre mondiale afin d'assurer une paix durable aux peuples de la Terre.

Ayant vu en Libye, il y a six ans, ce que donnent inévitablement de telles interventions montées sans le moindre respect du droit international, l'on ne saurait trop conseiller aux intéressés de prendre enfin la mesure du danger que portent en eux de tels actes. Car le jour viendra, sans doute plus vite qu'on ne le croit, où le fait, pour les « Grands », de franchir les barrières élevées il y a soixante-quatorze ans afin de protéger l'humanité de la folie des hommes engendrera des crises à l'échelle mondiale que personne ne pourra, ne saura gérer.

Les puissants de ce monde n'ayant visiblement pas conscience des dangers qu'ils font courir à l'humanité tout entière, il nous revient désormais, à nous qui rassemblons les trois quarts de la population mondiale, de nous unir pour faire comprendre à ceux qui l'oublient que l'on ne saurait ignorer l'Organisation des Nations unies. Même si, en effet, celle-ci n'est pas exempte de défauts, elle a du moins l'avantage d'être rassemblée en un lieu – la Maison de verre élevée sur les berges de l'East River, à New York – où le dialogue entre les peuples et leurs gouvernants est toujours possible.

Si l'Afrique qui, à échéance de trente ans, rassemblera à elle seule le quart de cette même humanité parle d'une même voix pour exiger le strict respect des grands principes de la gouvernance mondiale, elle sera à coup sûr entendue. Peut-être ne parviendra-t-elle pas à changer immédiatement le comportement pour le moins dangereux des « Grands » mais l'on peut être certain que ses avertissements, ses mises en garde seront tôt ou tard entendus.

Les Dépêches de Brazzaville

AGRICULTURE

De larges consultations pour un rebond du secteur productif

Un forum national sur l'agriculture, l'élevage et la pêche s'est ouvert le 17 avril, à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville. Il est consacré aux grandes réformes qui vont déterminer l'avenir du domaine agricole et rural.

L'évènement national regroupe, durant trois journées, plus de deux cents participants parmi lesquels des experts et techniciens agricoles, des responsables des ministères sectoriels, des groupements et coopératives, de petits producteurs locaux y compris des partenaires au développement dont la Banque mondiale (BM) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Lancées par le ministre de tutelle, Henri Djombo, en présence de certains de ses collègues, ces consultations sont censées aboutir à la validation de la politique agropastorale et halieutique, du Programme national de développement (PND) agricole 2018-2022, des avant-projets de lois portant réglementation des secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche ; de la note technique sur la création des agences de l'agriculture et de la pêche et de leurs avant-projets de lois et statuts.

« Ce forum est un haut niveau d'échanges entre les parties prenantes et les représentants du monde rural. La présence des intelligences pluridisciplinaires et multisectorielles en son sein me réjouit et me convainc que les résultats de ces assises engendreront les réformes souhaitées et donneront une nouvelle dynamique au secteur rural », a déclaré Henri Djombo.

Car, a-t-il poursuivi, les attentes de la population sont nombreuses, entre autres, la sécurisation des terres agricoles, l'accès aux matériels et intrants, l'encadrement et la formation techniques nécessaires, la disponibilité des infrastructures de stockage, de transformation, d'entrepôt et de transport ; l'accès au financement, la couver-

« La BM reste mobilisée et disposée à accompagner les efforts du gouvernement en faveur de la relance du secteur »,

ture de risques et catastrophes, l'électrification et l'irrigation du bassin de production.

Le secteur agricole du Congo, en effet, repose sur une agriculture familiale rudimentaire et peu compétitive, dont les femmes constituent les principaux acteurs (54,4%). En 2017, il représente 5% du produit intérieur brut (PIB) et 1 à 2% du taux d'exportation, alors qu'en 1994, le secteur agricole contribuait à +10% du PIB. Avec plus de dix millions d'hectares de terres arables, la République du Congo

dispose cependant de tous les atouts naturels.

Comment faire pour inverser la tendance ? C'est l'équation que vont tenter de résoudre le gouvernement et l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui l'accompagnent. Pour la FAO, les moyens existent pour réduire la pauvreté et impulser un développement durable. « Il faut améliorer la productivité agricole pour atteindre un taux de croissance moyen de la production de 6% au moins, et dans l'hypothèse favorable un taux de 10,8% autrefois annoncé dans le PND 2012-2016, avec un accent particulier sur les petits producteurs et les femmes », a lancé en substance la représentante résidente, Suze Percy Filippini.

Pour autant, la nouvelle politique agricole de l'Etat se veut être respectueuse de l'environnement et des besoins sociaux de la population. La BM s'en est félicitée et mise sur les résultats du nouveau Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale, qu'elle finance à hauteur de cent millions de dollars. « La BM reste mobilisée et disposée à accompagner les efforts du gouvernement en faveur de la relance du secteur », a assuré Amadou Oumar Ba, le chef de projets agricoles auprès de l'institution financière.

En matière de financement, notons que dans la loi des finances exercice 2018, l'Etat a prévu près de cinq milliards FCFA destinés à relancer les filières de manioc, banane plantain et cacao.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

OSIANE 2018

Le numérique, levier de la croissance

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a ouvert le 17 avril à Brazzaville, le Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane), saluant une initiative internationale qui soutient les enjeux de la transformation du digital au Congo et en Afrique.

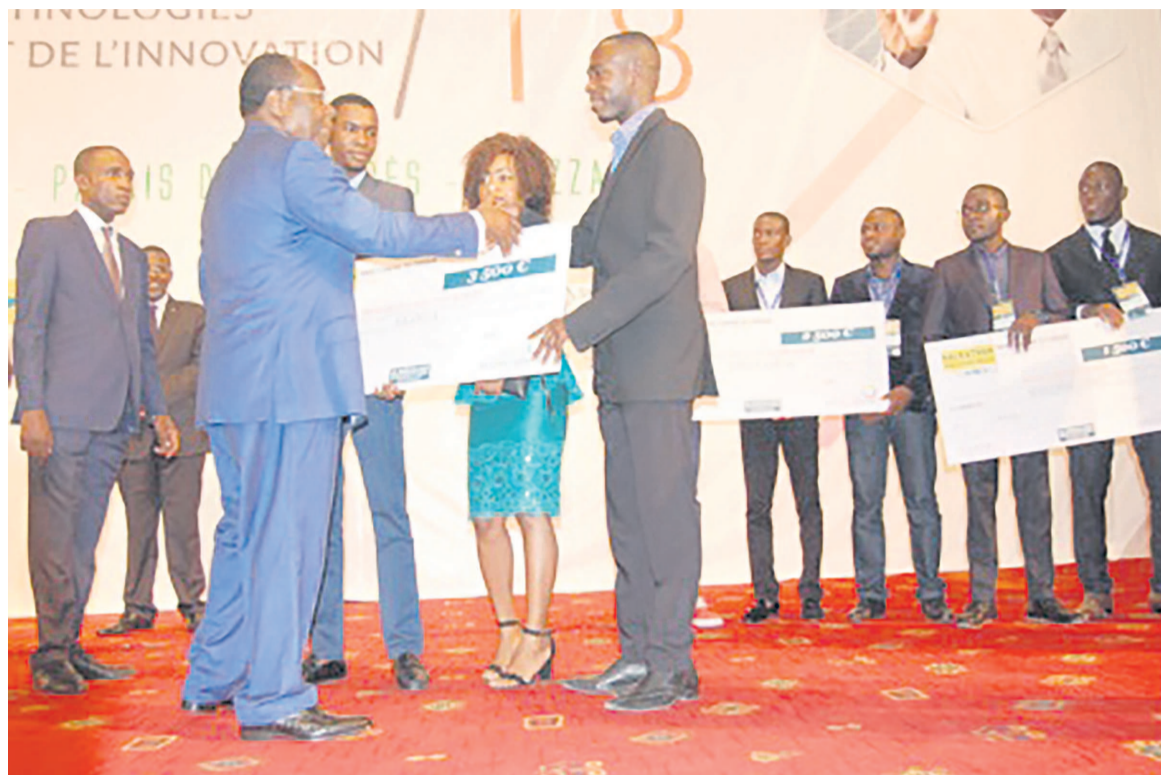
« Nous ne pouvons plus nous contenter de subir l'influence du numérique », a déclaré Clément Mouamba, à la tête d'une forte délégation ministérielle et devant une salle comble d'experts et de délégués venus de plusieurs pays d'Afrique et d'Europe. Le Premier ministre donnait ainsi le top aux travaux de la deuxième édition du Salon Osiane qui se tient sur le thème « Le développement économique et le défi de l'industrie du futur ».

Si le thème est révélateur au regard des défis actuels de diversification de l'économie grâce notamment au numérique, a précisé Clément Mouamba, il longe le projet du président de la République de faire du numérique un levier majeur de croissance. Car l'un des enjeux clés de l'intégration des technologies du futur dans la modernisation des Etats africains est la construction d'un environnement favorable à la bonne gestion de la data et à l'interconnexion des réseaux dynamiques, efficaces et souples.

Ce thème fera, d'ailleurs, l'objet d'un atelier sous-régional du 18 au 19 avril lors de ce salon, avec la collaboration de l'ICann, une organisation qui œuvre à la préservation de la sécurité, la stabilité et l'interopérabilité de l'internet, et l'Union internationale des télécommunications (UIT).

« Le défi de la gestion des données et des points d'échanges en Afrique est crucial. Et nous saluons le salon Osiane et ses organisateurs d'avoir permis que cette discussion de haut niveau ait lieu ici à Brazzaville », a souligné Jean Jacques Massima, représentant de l'UIT pour l'Afrique centrale et Madagascar.

Avec cette édition, Osiane entend créer une plate-forme des acteurs de la sous-région Afrique centrale afin de renforcer la connectivité et développer l'industrie locale de l'internet. Une ambition qu'a salué le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo,



Remise des prix aux lauréats de l'hackatton sur l'innovation dans les médiasAdiac

avantant les démarches du Congo dans ce sens, avec la mise en place d'un plan national de développement du numérique assorti d'un plan d'action pour la période 2018-2022.

La deuxième édition d'Osiane qui prévoit plusieurs ateliers, tables rondes et formations est aussi celle de l'exposition des stands dévoile, depuis l'ouverture, le savoir-faire de entre-

prises congolaises et étrangères. « Un sentiment de fierté et de réussite », s'est réjouie la directrice du salon Osiane, Ruth Yoa, remerciant les partenaires ayant soutenu l'association Pratic que dirige Luc Missidimbazi, initiatrice de ce salon.

La cérémonie d'ouverture du salon a permis de découvrir les lauréats de l'hackatton sur les médias, dénommé « Médiathon Brazza », lancé le 13 avril

à Brazzaville avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et visant à favoriser l'éclosion d'applications capables de soutenir l'innovation dans les médias. Le premier prix a été remis par Clément Mouamba à l'équipe Elanga, gagnante de l'hackatton grâce au projet d'éducation et d'incitation à l'agriculture par le biais des vidéos.

Quentin Loubou

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La police met la main sur des vendeurs et usagers des sachets en plastique

Plus de trois cents contrevenants et usagers ont été rappelés à l'ordre dans le cadre de l'opération "Rapace", lancée le 17 avril pour faire respecter à la lettre le décret interdisant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films en plastique.

Aux marchés de Tanlagai, Ouenzé, Mikalou, Bacongo (Total), Makélékélé, les vendeurs de sachets en plastique et ceux qui en utilisent pour emballer des aliments ont été surpris par la police dans la matinée. « Nous savons que c'est interdit. Nous croyons qu'il devrait y avoir un laisser-aller pour en profiter, aujourd'hui, la police nous a pris la main dans le sac », a déclaré Aurélien Ndoudi, vendeur au marché total. En présence du directeur de la sécurité publique, le colonel Delphin Didas Yobi, il a promis de brûler le lot dont il dispose à son domicile en appelant d'autres vendeurs à suivre son exemple. « Si l'on cesse d'acheter ce que les fournisseurs nous apportent, ils ne viendront plus vers nous et les sachets en plastique disparaîtront sur le marché », a estimé le contrevenant.

Mais les vendeurs conscients de l'interdiction utilisent d'autres modus operandi pour tromper la vigilance des policiers. Certains usent du papier journal pour emballer des sachets en

plastique. La vente se fait ainsi de manière codée, le produit étant camouflé. Tous ces agissements ont été débusqués par la police.

En rappel, c'est en juillet 2011 que le président de la Répu-

blique, Denis Sassou N'Guesso, a signé le décret réglementant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films en plastique. A son article premier, le texte en interdit l'usage pour la vente d'aliments, d'eau et de toute autre boisson en République du Congo. « Ces mesures salvatrices concourent à la protection de l'environ-

nement et à la préservation de l'hygiène alimentaire des citoyens », a indiqué le colonel Delphin Didas Yobi qui a reconnu que la quasi-totalité de la population observe ces mesures. Malheureusement, a-t-il constaté, quelques citoyens organisent en sourdine le trafic de ces produits prohibés. À cet effet, il faut couper le mal à la racine car, la porosité des frontières

facilite l'entrée massive de ces sachets pourtant interdits par la plus haute autorité du pays. Par ailleurs, l'article 9 dudit décret stipule que les frais relatifs au traitement par l'administration des produits saisis, en ap-

« Nous savons que c'est interdit. Nous croyons qu'il devrait y avoir un laisser-aller pour en profiter, aujourd'hui, la police nous a pris la main dans le sac »



Un lot de sachets en plastique détruit par la policeCrédit photo Adiac.

plication de l'article 7, sont à la charge du contrevenant. Une sanction dont la portée correctionnelle est jugée souple par plusieurs observateurs.

Cette opération dénommée "Rapace" se poursuit sur toute l'étendue du territoire national. Le directeur de la sécurité publique a appelé la population à collaborer avec la police pour son succès afin de préserver l'environnement. Le Congo, dont le président est souvent désigné comme porte-parole de l'Afrique sur plusieurs sommets concernant la protection de l'environnement, doit, en effet, montrer l'exemple.

Rominique Makaya



CAMPAGNE DE RAPPEL

Véhicules de marque TOYOTA

AIRBAGS FRONTAUX



Toyota Motors Corporation (TMC), représentée au Congo par CFAO Motors, son représentant officiel, souhaite informer ses clients d'une campagne de rappel.

Cette campagne concerne les modèles :

- YARIS produits entre 2006 et 2012
- COROLLA produits entre 2002 et 2014
- RAV4 produits entre 2003 et 2005
- HILUX et FORTUNER produits entre 2003 et 2011.

Dans un souci de qualité de service et de transparence, nous invitons les propriétaires de véhicules Toyota (gammes précédemment citées), à prendre rendez-vous pour une intervention chez leur Concessionnaire CFAO Motors le plus proche. L'intervention consiste à remplacer le gonfleur de l'airbag frontal conducteur ou passager. Cette intervention sera entièrement gratuite.

Les équipes de CFAO Motors se tiennent à votre disposition dès aujourd'hui pour la prise de rendez-vous et vous recevront dans leurs ateliers dans les meilleurs délais.

La Direction Générale

Contacts :

Pointe-Noire : 13, Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP : 1110 - Tél. : (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP : 247 - Tél. : (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

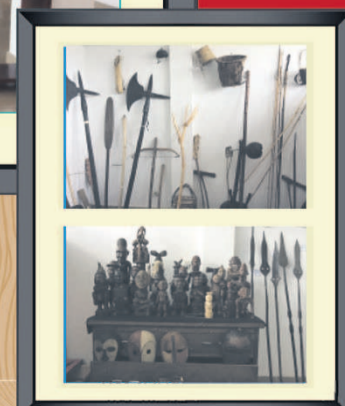
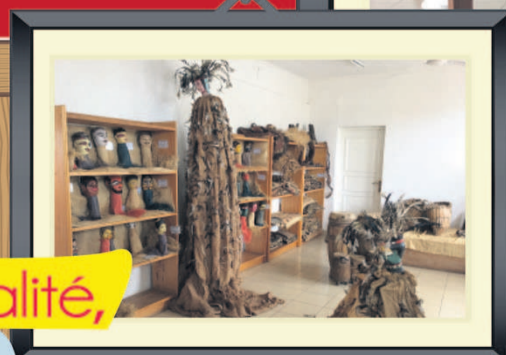
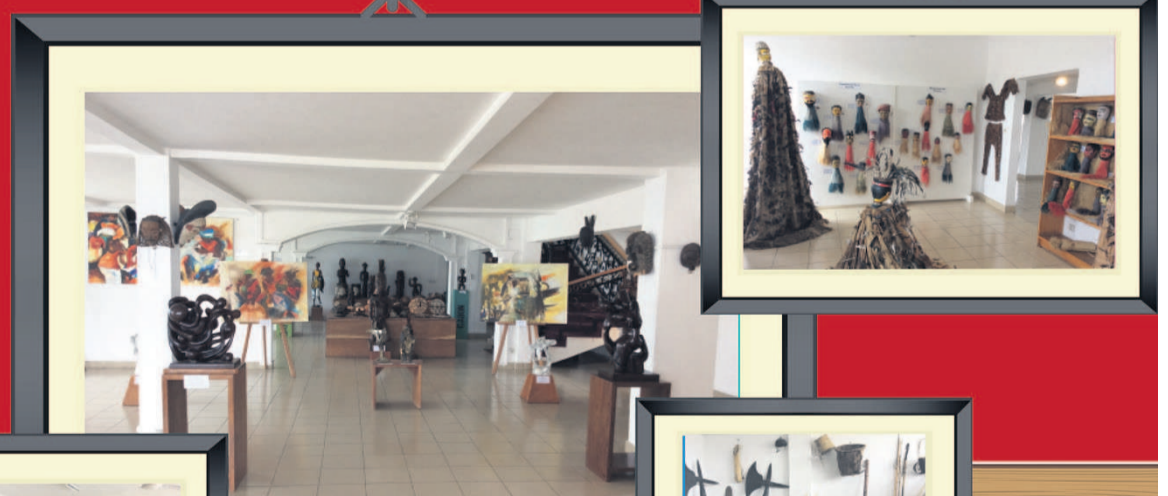


de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

PRÉPARATIFS DU BEPC 2018

Des établissements traînent le pas à Brazzaville

L'évaluation à mi-parcours du niveau d'exécution des programmes des classes de 3e relève que des vides restent encore à combler dans certaines écoles publiques de la capitale, d'ici à la tenue de l'examen dans certaines écoles publiques de la capitale.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a poursuivi le 16 avril la série de séances de travail qu'il a initiées avec les équipes de maîtrise des établissements scolaires de Brazzaville. En effet, après les lycées, le tour était revenu aux responsables des Collèges d'enseignement général (CEG) de la ville capitale de suivre la présentation des résultats des enquêtes menées par le service d'évaluation pédagogique de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap) dans un échantillon de 20% de ces CEG.

Il ressort de cette étude que les données sont acceptables dans plusieurs écoles publiques même si certaines comme «le CEG Lheyet-Gaboka, dans le 5^e arrondissement Ouenzé, Marcel-Ibaliko et Jacques-Opangault à Djiri ainsi que d'autres dans la partie sud de Brazzaville ont encore des efforts à fournir afin de combler



Des enseignants Adiac

des vides constatés ». La cheffe de service d'évaluation pédagogique à l'Inrap, Lucie Flore Loemba, a expliqué : « Nous pouvons dire que les résultats de l'état d'avancement des programmes dans tous les départements du pays sont quand même acceptables, parce que cette enquête a été menée

à la fin du mois de février qui marque le début des évaluations dans les écoles. Aujourd'hui, les résultats présentés, les réactions des équipes de maîtrise par rap-

port à ces données ont été bonnes car ils se sont exprimés, en nous appelant leurs données réalisées au début du 3^e trimestre ».

« Former des têtes bien faites et non des têtes bien pleines »

Dans la plupart des cas, le retard observé s'expliquerait par des cas

de maladies, d'absence des enseignants et bien d'autres raisons. Les responsables des écoles interpellées ont pris des engagements fermes pour tout mettre en œuvre,

en dépit du temps qui est imparti, pour achever les programmes dans les délais afin de permettre aux enfants de bien affronter leurs examens d'Etat. Pour le ministre Anatole Collinet Makosso qui tient à la bonne réussite de la prochaine campagne de ces examens, on ne peut pas y aller avec

des programmes inachevés. « Les objectifs sont avancés. S'il y a quelques retards, ils vont être comblés. Certains établissements sont en retard par rapport aux autres pour diverses raisons. C'est le cas du CEG Lheyet-Gaboka où le niveau d'exécution des programmes au 2^e trimestre est autour de 70%. Nous avons encore un mois devant nous, des dispositions vont être prises pour permettre à cet établissement de Ouenzé et d'autres de Brazzaville 1 qui ont accueilli les élèves du département du Pool d'achever leurs programmes à temps », a indiqué le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Il a, par ailleurs, instruit les enseignants de former des têtes bien faites et non des têtes bien pleines. « Si nous devons former des têtes bien faites, il nous faut prendre beaucoup de temps pour faire passer des enseignements, des notions aux enfants. Je sais que cela demande beaucoup de temps et beaucoup de patience », a rappelé Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

Les troisièmes journées médicales congolaises de France

Pour célébrer son 11^e anniversaire, l'Association des anciens de l'Insssa et des médecins congolais de France (AIMCF) organise, sous la présidence du Pr Jacques Moret, chef de service de neuroradiologie interventionnelle au CHU du Kremlin Bicêtre, un colloque sur le thème «L'accident vasculaire cérébral aigu : état actuel et perspectives».

C'est depuis sa création, le 10 janvier 2007 à Orléans, que l'AIMCF a commencé à initier différentes actions sanitaires, humanitaires, scientifiques et médicales. Le prochain colloque, prévu le 25 mai, se tiendra à l'Escale, salle de Saint-Cyr-sur-Loire / Tours, dans le département de l'Indre et Loire en France. Par communiqué de presse, cette association convie le public intéressé à y prendre part.

Pour cet événement, en effet, les organisateurs indiquent qu'il aura la particularité de voir conviés tous les doyens de la Faculté de médecine de Brazzaville, actuels et anciens. Les Prs Christophe Bouramoué et Assori Itoua Ngaporo ainsi que plusieurs spécialistes et experts sont invités à venir partager leurs expériences et réflexions sur le thème de la rencontre. Avec eux, expliquent-ils, « outre son intérêt scientifique, ce forum aura pour objectif de rassembler les professionnels de santé pour mener des réflexions visant une amélioration de la prévention et de la qualité de la prise en charge des patients ».

Quant à la justification de leur initiative, ils confient que ces rencontres devraient également leur donner l'occasion d'échanger avec leurs confrères et compatriotes exerçant au Congo, pour envisager ensemble des solutions sous forme de filières de soins facilitant une prise en charge optimale des patients.

C'est le thème qui leur est apparu évident pour plusieurs raisons, disent-ils. « Avant tout, l'accident vasculaire cérébral (AVC) reste un problème majeur de santé publique, qui n'épargne aucun continent. En effet, l'OMS prévoit une augmentation de l'incidence mondiale des AVC, de seize millions de cas en 2005 à vingt-trois millions en 2030 », expliquent les organisateurs de la rencontre du 25 mai.

Ils concluent en prévenant que les facteurs de risque ayant été identifiés, il importe de mener des actions de santé publique orientées vers la prévention et l'éducation thérapeutique, de renforcer aussi et surtout la formation des urgentistes pour en faciliter le diagnostic et, par conséquent, l'accès aux soins dans les délais requis.

Marie Alfred Ngoma

FORMATION QUALIFIANTE

Remise des attestations de fin d'études aux apprenants du Cami

Les élèves bénéficiaires ont reçu leurs diplômes, le 14 avril à Brazzaville, au cours d'une cérémonie organisée dans l'enceinte de l'établissement, sous le patronage du directeur départemental de l'Enseignement technique et de la formation qualifiante, Maximin Ngampika.

Le Centre d'application aux métiers de l'informatique (Cami) est un établissement qui a choisi, depuis 2013, de répondre à un besoin des Congolais en œuvrant pour leur formation intégrale dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) et ses métiers depuis. Les promoteurs de ce centre pensent, en effet, que les analphabètes du XXI^e siècle sont ceux-là qui ne sauront pas manipuler l'outil informatique, estimant que les TIC apparaissent comme une réponse aux défis du temps et surtout de ce pays le Congo, qui migre vers le développement de l'économie numérique. C'est dans ce contexte que le coordonnateur

du Cami, Arsène Vembé Moukouma, a salué les lauréats pour leur bon choix et les a invités à fructifier ces acquis afin que ces mois d'apprentissage ne soient pas vains. « C'est avec beaucoup de plaisir et d'appréhension que je me retrouve aujourd'hui devant vous, en cette occasion si particulière puisqu'elle célèbre, pour certains du moins, la fin d'une époque d'ignorance, celle de la formation initiale, de la vie de l'homme au XXI^e siècle, et le début d'une autre : la vie professionnelle... », a indiqué le coordonnateur du Cami.

Il a, en outre, demandé aux enseignants, élèves, étudiants et autres professionnels du Congo

à saisir cette opportunité afin de bénéficier des bienfaits de la maîtrise de l'outil informatique. « Certes, dans toutes choses il y a un commencement, pour notre beau pays le Congo où nous prônons le développement de l'économie numérique, pensons d'abord à former la base, qui est le sous-bassement de toute structure et ainsi pour sa solidification », a conclu Arsène Vembé Moukouma.

Après la réception de leurs attestations, Gyl Bernic Tchimbambela s'est exprimé au nom de tous les apprenants. « Ce jour n'est pas comme les autres, il marque, en effet, la fin d'une période de notre vie que nous avons eue la chance de partager ensemble, mais également le premier jour du reste de notre vie professionnelle certainement. Ces mois passés au Cami furent denses, non seulement en apprentissage, mais aussi bien sûr en émotions fortes, en rencontres... Nous pouvons être fiers de cette attestation, et de notre formation qui nous donne des atouts importants pour notre vie professionnelle », a-t-il déclaré.

Le directeur départemental de la formation qualifiante et de l'emploi a, quant à lui, prodigué quelques conseils aux heureux récipiendaires.

Bruno Okokana



La photo de famille à l'issue de la cérémonie de remise des attestations (Adiac)

CENTRAFRIQUE

Paris dénonce l'instrumentalisation dont il fait l'objet

L'ambassade de France à Bangui a déploré le comportement des ex-Séléka qui ont hissé des drapeaux français dans le quartier PK 5, quartier musulman et poumon économique de la ville capitale, et distribué des tracts indiquant avoir le soutien de la France.

Un communiqué de la représentation diplomatique, rendu public le 16 avril, indique : « L'ambassade de France dénonce les tentatives d'instrumentalisation dont la France fait l'objet depuis une semaine ». Le texte désapprouve le fait que ces actions « visent à présenter la France comme un soutien de groupes armés ».

Les autorités françaises ont condamné cette façon de faire des ex-Séléka, qui a lieu alors que Bangui, la capitale centra-

fricaine, est le théâtre de violences depuis début avril. Des violences meurtrières ont secoué le quartier PK 5 après le début d'une opération conjointe force onusienne et armée centrafricaine, le 8 avril, contre les groupes armés du quartier. Et deux jours après, des combats ont opposé les deux parties, faisant au moins vingt-cinq morts, dont un Casque bleu et plus d'une centaine de blessés.

Depuis ces affrontements, des drapeaux français flottent un

peu partout au quartier PK5 et des tracts sont distribués. Pour Paris, « la présence de drapeaux français (...) relève d'une grossière manipulation visant à faire croire à une divergence entre les objectifs de la France et ceux des autorités centrafricaines et de la Minusca ». Ses autorités estiment notamment dans le communiqué que ces drapeaux contribuent « à entretenir un climat de confusion sur le rôle de la France en

Centrafrique ». L'ambassade a tenu à rappeler que la France, qui était intervenue militairement entre 2014 et 2016 en Centrafrique, dans le cadre de l'opération Sangaris, « se tient aux côtés de tous les Centrafricains » et « place résolument sa confiance dans les capacités des Nations unies et des autorités centrafricaines à rétablir l'ordre ».

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Faustin-Archange Touadera, en 2016, le pays n'a pas retrouvé le calme puisque la Mission des Nations unies (Minusca) et la force française Sangaris sont souvent mises

dos à dos. Cette situation a conduit la population à critiquer ouvertement la mission de l'ONU pour son incapacité à faire face aux violences incessantes. La Centrafrique est en proie à des conflits depuis 2013. Le renversement du président François Bozizé par l'ex-rébellion de la Séléka avait entraîné une contre-offensive des milices d'autodéfense » antibalaka, plongeant le pays dans le chaos. La situation est loin de s'améliorer puisque les groupes armés et des milices s'affrontent actuellement pour le contrôle des ressources.

Nestor N'Gampoula

Le PAM compte augmenter son assistance dans le pays

En visite de travail à Bangui, le directeur régional du Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'Afrique centrale et de l'ouest, Abdou Dieng, a noté, le 17 avril, une aggravation de la situation humanitaire en Centrafrique.

L'instabilité sécuritaire en République Centrafricaine (RCA) a une incidence directe sur la situation humanitaire du pays, situation qui ne cesse de se dégrader, augmentant ainsi le nombre de personnes assistées. Le PAM en RCA recherche alors cent millions de dollars américains pour ses programmes en 2018. « La situation humanitaire en République Centrafricaine continue de se dégrader. Le nombre de personnes vulnérables a augmenté. En 2017 nous avons assisté à peu près huit cent mille personnes et en 2018 nous comptons assister environ un million deux cents de personnes », a déclaré Abdou Dieng.

Le PAM a signé avec le gouvernement centrafricain un Plan national de lutte contre la faim qui définit les actions à mener pour lutter contre l'insécurité alimentaire d'ici à 2030. En Centrafrique, les besoins pour le plan de réponse humanitaire de 2018 sont estimés à 515,6 millions de dollars. Selon Ocha, 21,8 millions de dollars ont déjà été mobilisés, soit 4% des fonds requis. Il y a quelques semaines, « le PAM a reçu près de cent quatre-vingts millions de dollars de fonds flexibles pour mieux répondre aux crises humanitaires pour soixante opérations dans le monde. Les efforts de secours se concentrent sur la Syrie, le Yémen, la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo », indique-t-on.

En dix ans, le Fonds humanitaire pour la RCA a reçu 163,5 millions de dollars, alloués à des projets de réponse d'urgence.

ASSISTANCE HUMANITAIRE

MSF reprend les consultations externes à Bria

L'Organisation médicale a repris ses activités au profit des enfants de la localité, après une suspension due au braquage de son service. Médecins sans frontières (MSF) avait suspendu ses activités le 9 avril, suite à un violent braquage subi par l'une de ses équipes. Quelques jours après, cette organisation a repris les consultations. Jean Pierre Kaposo, responsable du projet MSF, a donné les raisons de cette reprise. « Nous sommes engagés à apporter des soins médicaux gratuits et de qualité aux habitants de

Bria et plus spécifiquement aux enfants qui constituent la couche la plus vulnérable de la population. C'est pour eux que nous avons décidé de reprendre les consultations externes », a-t-il expliqué.

Cette organisation humanitaire demande la collaboration de chacun afin de faire respecter la mission médicale et de limiter les effets néfastes du conflit sur la population non-combattante. MSF travaille à Bria depuis 2013.

COOPÉRATION

Le rapprochement RCA-Russie est risqué, selon Crépin Mboli Goumba

Le président du «Patrie» est très réservé sur les relations entre les deux pays. Il l'a fait savoir dans l'émission «Actualité et Nous», réalisée le 17 avril par «Fréquence RJDH».

Même s'il évite d'utiliser le mot « rapprochement », l'opposant Mboli Goumba est clair. « Le contact avec la Russie est très risqué », estime-t-il. L'opposant a ses raisons. « Il n'y a pas de ligne précise en plus. Je pense que lorsqu'un contact ou comme vous le dites, un rapprochement doit nous amener des problèmes, vaut mieux prendre une autre option », explique le président du Patrie.

L'ancien ministre d'Etat attaque la politique extérieure du pouvoir actuel. « Nos dirigeants actuels n'ont pas une vision précise sur la politique extérieure, c'est pourquoi ils vont partout et sans précaution. Il faut savoir choisir; soit nous sommes du côté de la Russie soit nous sommes du côté des Occidentaux qui sont nos partenaires habituels », déclare l'opposant qui prend le soin de préciser: « Le choix au niveau international se fait à partir des forces ou des faiblesses de l'Etat mais chez nous, ces précautions ne sont pas respectées ». Le rapprochement avec la Russie est une aubaine pour la République Centrafricaine, selon le camp présidentiel. Bida Koyagbelé, président du mouvement KITE, parle de prouesse diplomatique incontestable, « à moins d'être aveugle, mais le rapprochement avec la Russie, deuxième puissance mondiale, est la solution aux maux dont souffre la RCA », explique-t-il avant d'étaler les avantages de cette coopération, « d'ici juin toute l'armée sera sur pied grâce à la Russie qui nous fournit des armes. Quoi de mieux que d'avoir son armée et être capable de défendre le pays. C'est parce que le président a trouvé la solution, le rempart que les esprits malins s'agitent ».

Le dossier russe est aussi défendu par le Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat, Firmin Ngrebada, et le porte-parole de la présidence. A nos confrères de Jeunes Afrique, ces deux proches de Faustin Archange Touadera n'ont pas caché l'espoir que leur donne la présence des soldats russes qui ont intégré depuis le 30 mars dernier, la garde rapprochée du chef de l'Etat.

Nestor N'Gampoula et RJDH

ALLEMAGNE
BRÉSIL
CONGO B
EGYPTE
ESTONIE
GUADELOUPE
PÉROU
RDC

maloloba 1^{ère} édition

22 > 28
AVRIL 2018
BRAZZAVILLE-CONGO
100% GRATUIT

FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE, DANSE ET CIRQUE DU CONGO

AU PALAIS DES CONGRÈS, L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO, L'AUDITORIUM DE LA PRÉFECTURE
AUX GYMNASES DE MAKELEKELE ET DE QUENZÉ, L'ESPLANADE DE LA TÉLÉVISION
NKOMBO ET BIEN D'AUTRES....

MTN
LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
UBIZNEWS
Ethiopian
Les Cou rageux
ZIANA.TV
INSTITUT FRANÇAIS CONGO
RADIO MUCODOC 100.3 FM
saturu
HOTEL KLM HOTEL HQ

BRÈVES

TCHAD

Les (trente-trois) députés de l'opposition – sur cent soixante-dix députés – au Tchad ont décidé de boycotter les travaux parlementaires relatifs à l'adoption de la nouvelle Constitution, réclamant un référendum pour faire adopter le texte. Après son adoption par le gouvernement début avril, le projet de loi constitutionnel a été renvoyé à l'Assemblée nationale, où un comité technique a été mis en place pour l'examiner avant son vote fin avril. Ce projet de nouvelle Constitution met en place un « régime présidentiel intégral » et est issu des résolutions d'un forum sur les réformes institutionnelles rassemblant les forces politiques, religieuses et sociales du pays, tenu en mars et boycotté par l'opposition.

MAROC

Un groupe d'évaluation de la Fédération internationale de football association (Fifa), composé de cinq membres de la Task force ainsi que des membres de l'administration, a commencé, le 16 avril, sa première visite d'inspection au Maroc, pays candidat à l'organisation du Mondial-2026, face à la candidature conjointe Etats-Unis/Mexique/Canada. Le groupe de travail se rendra dans plusieurs villes du royaume et visitera des stades, des camps d'entraînement, des emplacements de Fan Fests et de centres média. La Fifa doit publier ses résultats à l'issue de cette tournée d'évaluation de trois jours. Avec sa « candidature africaine », le Maroc espère être le second pays du continent après l'Afrique du Sud en 2010 retenu pour accueillir la Coupe du monde.

ZIMBABWE

Le pays participe à un sommet du Commonwealth à Londres, marquant sa volonté de revenir sur la scène internationale, depuis la chute de Robert Mugabe. Il entend ainsi améliorer ses relations internationales et développer les investissements étrangers. Le Zimbabwe n'a cependant pas encore formalisé son intention de rejoindre le Commonwealth. L'ex-président avait claqué, en 2003, la porte de ce forum des pays anciennement colonisés par la Grande-Bretagne, qui avait suspendu le Zimbabwe en raison du scrutin présidentiel de cette année-là, marqué par des violences et des accusations de fraudes. La Gambie a réintégré le Commonwealth en 2018, après l'avoir quitté cinq ans plus tôt. L'Afrique du Sud, le Pakistan et les îles Fidji ont fait de même dans le passé.

GUINÉE

La Banque européenne d'investissement (BEI) serait prête à investir près de cent millions d'euros pour soutenir le secteur énergétique en Guinée. Ce financement est engagé dans le cadre du dossier d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation des centrales hydroélectriques de Grande Chute, Donkéa, Banéah et Garafiri, des postes sources 60/20 kV à Kipé et Sonfoniah, ainsi que la construction d'un nouveau poste de 110/20 kV à Sonfonia Casse, selon la note d'information. Cet important projet sera financé à hauteur de cent soixante millions d'euros, dont les 60% seront assurés par la BEI. Le reste du financement sera assuré par le budget national du développement du gouvernement guinéen et par l'Electricité de Guinée.

ALGÉRIE

Depuis plusieurs jours, des ministres et des membres du FLN, parti au pouvoir, évoquent, sérieusement, la possibilité d'un cinquième mandat pour Abdelaziz Bouteflika. Comme en 2014, l'idée d'un nouveau mandat d'Abdelaziz Bouteflika malgré les conséquences d'un AVC correspond à un statu quo, en attendant qu'un candidat pour la succession fasse consensus. L'élection présidentielle algérienne doit avoir lieu en 2019. Le président algérien a fait une importante apparition publique, le 9 avril, pour inaugurer une nouvelle station du métro d'Alger et une mosquée du centre-ville. En fauteuil roulant, le président Bouteflika n'a fait aucune déclaration. Le ministre des Affaires étrangères, en visite en France, insiste que le président dirige le pays.

LIBYE

Les rumeurs sur l'état de santé du maréchal Haftar, actuellement hospitalisé en France, se multiplient en Libye. Des salafistes, qui sont en nombre dans son armée, accusent l'Armée nationale libyenne (ANL) de cacher la mort du maréchal Haftar. Le mystère reste entier autour de l'état de la santé de l'homme fort de l'est libyen et l'un des piliers de la vie militaire et politique du pays. Sa famille garde toujours le silence, malgré des rumeurs insistantes et souvent contradictoires sur son séjour médical en France. Le porte-parole de l'ANL, commandée par Khalifa Haftar, promet à nouveau son retour rapide en Libye. Ces salafistes considèrent qu'il est du devoir du parlement et du gouvernement à l'est du pays de remplir le vide causé par l'absence de l'homme fort de la région.

CAMEROUN/TCHAD

La Banque africaine de développement a accordé un prêt de 29,5 milliards FCFA au Cameroun pour le financement partiel du projet de construction du pont sur le fleuve Logone, entre les villes de Yagoua, au Cameroun, et Bongor, au Tchad. Le premier d'un montant de 21,8 milliards de francs CFA est destiné au financement partiel du projet de construction du pont sur le fleuve Logone dans la région de l'extrême-nord, reliant le Cameroun au Tchad. Le second accord autorise le gouvernement à signer avec le Fonds africain de développement un prêt d'un montant de 7,7 milliards de francs CFA, pour le financement du projet de construction du pont sur le fleuve Logone. D'un coût de 92 milliards de francs CFA, dont 58% à financer par l'Etat du Cameroun, et 42% pour l'Etat tchadien, le lancement des travaux de construction de cette infrastructure est prévu en juin.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

DIPLOMATIE

Le G7 demande à la Russie de divulguer son programme « Novitchok »

L'invitation des ministres des Affaires étrangères des pays concernés traduit leur conviction selon laquelle l'ex-espion russe, Sergueï Skripal, a été empoisonné en Grande-Bretagne par Moscou.

« Nous souscrivons à la conclusion du Royaume-Uni selon laquelle, d'une part, il est très probable que la Fédération de Russie soit responsable de l'attaque et, d'autre part, il n'y a aucune autre explication plausible », ont écrit les chefs des diplomates du G7 (Etats-Unis, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie et Canada) dans un communiqué.

« La Russie devrait divulguer l'intégralité de son ancien programme non déclaré Novitchok à l'OIAC, conformément à ses obligations internationales », ont insisté les ministres des Affaires étrangères. Selon le G7, le programme russe d'armes chimiques dénoncé, qui a servi à l'empoisonnement de l'ex-espion russe, Sergueï Skripal, constitue une « menace contre nous tous ».

Le refus de Moscou, qui nie en bloc son implication, « de répondre aux demandes légitimes du gouvernement du Royaume-Uni (...) ne fait que mettre en évidence sa responsabilité », ont poursuivi les ministres. Ils ont fait savoir que leurs « préoccupations » sont renforcées par le fait que « la Russie a adopté de façon récurrente un comportement irresponsable et déstabilisant, notamment en s'ingérant dans les systèmes démocratiques d'autres pays ».

De plus, les pays du G7 s'appuient sur les conclusions des analyses en laboratoire

de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), annoncées le 12 avril, qui « confirment les découvertes du Royaume-Uni quant à l'identité de l'agent chimique toxique utilisé à Salisbury » pour empoisonner Sergueï Skripal et sa fille, le 4 mars, sans toutefois établir de responsabilités.

Réagissant à ces révélations, Moscou a accusé l'OIAC d'avoir trafiqué ces résultats. « Cette utilisation d'un agent neurotoxique de qualité militaire, un type mis au point par la Russie, constitue la première utilisation offensive d'un agent neurotoxique en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale et constitue une remise en cause grave non seulement de la sécurité du Royaume-Uni, mais aussi de notre sécurité commune », ont souligné les ministres du G7. Le programme « Novitchok », notons-le, est un ensemble d'agents innervants mis au point par l'URSS dans les années 1970 et 1980. Les autorités britanniques pensent que l'agent neuroparalytique utilisé contre l'ex-agent double russe, Sergueï Skripal, et sa fille Loulia provient de ce programme chimique nucléaire soviétique. Signalons que le prochain sommet du G7 se tiendra les 8 et 9 juin au Canada qui assure la présidence de l'organisation cette année.

Nestor N'Gampoula

SYRIE

Emmanuel Macron : « Nous sommes intervenus pour défendre l'honneur de la communauté internationale »

Le président français a fait cette déclaration le 17 avril devant les eurodéputés réunis en session plénière à Strasbourg pour un débat sur l'avenir de l'Europe.

La participation de Paris aux côtés de Washington et Londres, à l'opération militaire en Syrie, samedi matin, après l'utilisation présumée d'armes chimiques à Douma, près de Damas, s'est invitée dans l'hémicycle strasbourgeois.

« Nous devons défendre nos valeurs », a insisté le chef de l'Etat français, interpellé pendant le débat par plusieurs eu-

« Le camp du droit serait devenu celui du faible, je ne m'y résous pas »

rodéputés quant au bien-fondé de cette opération militaire. « La France n'a pas déclaré la guerre au régime de Bachar el-Assad », a-t-il répété, comme il l'avait déjà déclaré, lors d'une interview télévisée dimanche soir. Il n'y a pas eu de victime civile, a-t-il souligné. « Le camp du droit serait devenu celui du faible, je ne m'y résous pas », a-t-il martelé.

Un peu plus tôt, l'eurodéputé du Front national (extrême droite) Nicolas Bay a vivement critiqué le président Macron. « Votre récente décision de suivre les Etats-Unis dans une intervention

militaire unilatérale en Syrie va peut-être nous faire regretter Jacques Chirac, qui eut au moins le mérite de dire non aux va-t-en-guerre américains », a-t-il écrit sur son compte Twitter, faisant allusion à la position française en 2003 concernant l'Irak.

L'eurodéputé français Patrick Le Hyaric a quant à lui déploré au nom du Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne (GUE) l'action de la France dans le cadre des frappes en Syrie et reproché à Emmanuel Macron d'être intervenu sans mandat de l'ONU, alors qu'il refuse de le faire pour protéger les Palestiniens de la bande de Gaza face « aux attaques d'Israël ». Lors de l'ouverture de la session, lundi, le président du Parlement européen Antonio Tajani a de son côté déclaré que l'utilisation d'armes chimiques était une ligne rouge qui ne pouvait être franchie impunément.

Les dirigeants des groupes politiques sont ensuite intervenus pour condamner l'utilisation d'armes chimiques. La plupart d'entre eux ont exprimé leur soutien aux frappes militaires américaines, françaises et britanniques visant à mettre fin aux « crimes de guerre » du régime de Bachar el-Assad, tandis que certains ont critiqué l'absence de mandat international. La désescalade et les pourparlers de paix impliquant tous les acteurs et, dirigés par l'ONU, doivent commencer dès que possible, ont-ils estimé.

Xinhua

PROTECTION DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Des experts internationaux à la recherche des pistes de solution

Dans l'optique de mettre sur pied des règles et mesures efficaces, capables de défendre et promouvoir les droits collectifs des peuples autochtones, les membres de l'Instance permanente internationale sur les questions de ces peuples se sont réunis, le 16 avril à New York.

Placés sur le thème « Droits collectifs des peuples autochtones sur leurs terres, leurs territoires et leurs ressources », les travaux de la dix-septième session de l'organisation qui œuvre dans le cadre de la promotion des droits de ces peuples prendront fin le 27 avril. Selon les initiateurs, cette rencontre fait suite à un constat selon lequel l'application des lois régissant les questions des peuples autochtones est souvent insuffisante voire inexistante, mettant en danger leur avenir et leur vie sur terre.

Pour la responsable de l'instance permanente, Mariam Wallet Aboubkrine, il est nécessaire de porter une attention particulière sur leurs droits et comprendre leur importance pour les communautés auxquelles elles appartiennent. D'autant plus que les terres et les ressources des communautés autochtones sont en voie de dégradation à cause des activités humaines ou des changements climatiques. « Nous ne pouvons plus parler de terres

autochtones comme si elles étaient comme les autres terres », a-t-elle ajouté, avant de signifier que l'assemblée générale des Nations unies a décidé de créer un nouvel espace pour les auditions interactives sur ces questions afin d'éliminer les obstacles qui freinent la participation des peuples autochtones aux travaux de cette organisation.

Intervenant, pour sa part, sur l'épineux problème de lutte contre les changements climatiques et la perte de la biodiversité, l'un des participants a reconnu que le respect des droits des peuples autochtones sur les forêts engendre un faible taux de déforestation. Car les terres qu'ils gèrent abritent 80% de ce qui reste de la diversité biologique terrestre. « Seuls quelques pays ont pris des initiatives et des mesures pour défendre les droits collectifs des peuples autochtones sur leurs terres, territoires et leurs ressources. Alors que la protection des droits collectifs des

peuples autochtones sur leurs espaces et biens devraient être des revendications majeures de la communauté internationale », a-t-il déclaré.

En sa qualité de premier membre d'une communauté autochtone à être élu président d'un État, Evo Morales Ayma a souligné que cette lutte ne peut se limiter aux peuples autochtones mais doit aussi prendre en compte tous les peuples. « Lorsqu'on ne se soumet pas au joug colonial, il est possible de faire avancer les choses. Il nous faut une action commune », a-t-il martelé.

Notons que l'instance permanente internationale a été créée en juillet 2000, notamment après deux décennies de négociations. Elle est composée de seize experts indépendants. Son objectif principal est de sensibiliser la communauté internationale à la situation des peuples autochtones qui représentent environ trois cent soixante-dix millions de personnes vivant dans environ quatre-vingt-dix pays et constituent cinq mille cultures différentes qui parlent sept mille langues de la planète.

Rock Ngassakys

COOPÉRATION MILITAIRE

Le Nigeria abrite un sommet Afrique-Etats-Unis

Des militaires de plusieurs pays du continent participent, du 16 au 19 avril à Abuja, à la réunion des forces terrestres africaines afin de renforcer leur coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

La conférence d'Abuja, sur le thème « L'unité est la force : combattre les défis de sécurité de l'Afrique », vise à rassembler la haute hiérarchie militaire des pays du continent « pour un dialogue franc » sur la sécurité, selon un communiqué de l'armée américaine. « Le sommet permettra aux dirigeants militaires des pays africains de renforcer les relations existantes, développer de nouvelles stratégies pour relever les défis de sécurité sur le continent et renforcer la coopération dans le domaine des équipements », a affirmé le chef d'état-major de l'armée nigériane, le lieutenant-général Tukur Buratai. Des chefs militaires de pays africains tels que l'Angola, le Cameroun, l'Égypte, le Kenya, le Rwanda, d'Europe et d'Amérique prennent part à ce sommet, où les menaces jihadistes contre le continent seront particulièrement évoquées, depuis les shebab à l'est jusqu'à Boko Haram à l'ouest, en passant par Al-Qaïda au Maghreb islamique au Mali et au Niger. Des exercices de démonstration militaire, y compris l'exercice de tir et l'utilisation de la pyrotechnie, sont également inscrits au programme de cette grand-messe.

Ce sommet est le plus grand rassemblement de hauts dirigeants militaires africains sur le continent. Il offre aux pays la possibilité de partager leurs expériences sur le terrorisme mondial et de forger une approche commune pour combattre les menaces et les crimes transnationaux, tels que la prolifération des armes légères et le terrorisme.

La rencontre est organisée par l'Armée nigériane en collaboration avec le commandement de l'armée américaine en Afrique. Les Etats-Unis avaient intensifié leur présence militaire dans plusieurs pays d'Afrique, pendant les mandats du président Barack Obama. Une politique poursuivie par son successeur, Donald Trump. Peu avant d'être limogé en mars, le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, venait de terminer une tournée dans cinq pays d'Afrique, au cours de laquelle il avait promis l'assistance militaire de Washington.

Josiane Mambou Loukoulou

AVIS AU PUBLIC

L'ambassade de la République Fédérale du Nigeria à Brazzaville, République du Congo, voudrait par la présente informer le grand public et toutes les institutions Gouvernementales qu'un certain M.Félix Chukwudi Onu, alias KABAKA, n'est pas et n'a jamais été au service de l'Ambassade du Nigeria, il ne s'est même pas affilié à l'Ambassade du Nigeria en aucun cas.

Cette personne dont vous voyez la photographie ci-contre, n'est pas autorisée à mener une quelconque négociation au nom de l'ambassade du Nigeria dans aucune affaire et toute revendication faite par lui, se représentant de l'ambassade doit être considérée comme frauduleuse ou criminelle.

L'ambassade du Nigeria par la présente avertit le grand public que quiconque engagé dans n'importe quelle négociation avec cette personne le fait à ses risques et à sa responsabilité.

Ambassade du Nigeria

Brazzaville

Date



AFRIQUE

Les épidémies de fièvre jaune pourraient disparaître dès 2026

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de lancer une campagne de vaccination qui devrait toucher près d'un milliard de personnes, notamment dans vingt-sept pays présentés comme à haut risque.

L'objectif visé par l'OMS est d'éradiquer les épidémies de fièvre jaune en Afrique dans les huit prochaines années. En effet, le directeur général de cette organisation, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a reconnu que l'Afrique est particulièrement vulnérable à cette maladie. En 2016, elle a tué quatre cents personnes en Angola et en République démocratique du Congo.

La fièvre jaune est une maladie hémorragique virale aiguë transmise par des moustiques infectés. Le terme « jaune » fait référence à la jaunisse présentée par certains patients. Les symptômes sont les suivants: fièvre, céphalées, ictère, myalgies, nausées, vomissements et fatigue.

Dans une petite proportion des cas, les patients contractant la maladie développent des symptômes sévères et environ la moitié d'entre eux meurent dans les sept à dix jours suivants. Le virus est endémique dans les régions tropicales d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Amérique du sud. Depuis le lancement de l'Initiative fièvre jaune en 2006, des progrès importants ont été accomplis dans la lutte contre la maladie en Afrique de l'ouest et des millions de personnes ont été vaccinées dans le cadre de campagnes de masse. En 2015, aucune flambée de fièvre jaune n'a été signalée dans des pays ouest africains. « De grandes épidémies de fièvre jaune surviennent lorsque des sujets infectés introduisent le virus dans des zones très peuplées avec une forte densité de moustiques et où la plupart des gens sont peu ou pas immunisés à cause des insuffisances de la vaccination. Dans ces conditions, les moustiques infectés transmettent le virus d'une personne à l'autre », explique l'OMS.

Selon l'institution, la prévention de la fièvre jaune est possible grâce à un vaccin extrêmement efficace, sûr et peu coûteux. « Une seule dose de celui-ci confère une immunité durable et protège à vie contre la maladie, sans qu'il y ait besoin d'une dose de rappel. Le vaccin confère une immunité efficace dans les trente jours pour 99% des sujets vaccinés », indique l'OMS.

Un bon traitement symptomatique en milieu hospitalier améliore les taux de survie. Pour l'instant, il n'existe aucun médicament antiviral spécifique contre la fièvre jaune.

Yvette Reine Nzaba

LITTÉRATURE

Léon Alfred Opimbat va présenter « Sports et éducation physique en République du Congo »

L'ouvrage que les Brazzavillois découvriront le 21 avril, au Radisson blu dans la matinée, contient la part de vérité de l'auteur sur les heurts et malheurs mais aussi sur les frémissements positifs observés durant ses six ans (2011 à 2017) à la tête du ministère des Sports et de l'éducation physique. Un livre qui constitue une bonne porte d'entrée dans l'histoire récente de la gestion des sports et de l'éducation physique au Congo.

Parue en mars 2018 aux éditions L'Harmattan-Congo, l'œuvre de Léon Alfred Opimbat compte deux cent quatre-vingt-deux pages. Elle est divisée en quatre parties, à savoir «Les matchs gagnés», «Les matchs perdus», «Les matchs à rejouer» et «La troisième mi-temps». Ces quatre parties sont subdivisées, à leur tour, en quatorze chapitres. Conçu comme un témoignage, le livre se décline en conclusion comme un appel à bâtir, pierre après pierre, aux moyens d'outils



matériels, financiers, managériaux et humains.

« Pendant six ans, j'espère avoir porté ma pierre à l'édifice. J'ai vécu une expérience exaltante, loin d'en faire un bilan, encore moins de m'ériger en donneur de leçons ou en résigné, je m'engage dans ce livre témoignage, de manière hasardeuse certes, mais en toute humilité, à développer et susciter la réflexion sur certains thèmes qui peuvent être poursuivis et enrichis si l'intérêt s'en fait sentir », a indiqué l'auteur.

Et de poursuivre: « L'expérience que je viens de vivre, faite de hauts et de bas, puisse profiter à ceux qui viendront bien en tirer la substance du bon côté pour aller plus loin, en améliorant les faiblesses reconnues et en jetant dans la poubelle de l'histoire le passif décrié. Les expériences se vivent, on ne les copie pas, on s'en inspire ».

Rosalie Bindika



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**



Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.





Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





Demande de Pro forma # CD_18_RFGS_197652_Woodworks

Catholic Relief Services (CRS) compte acquérir les articles détaillés dans le tableau ci-dessous :

# Lot	Quantité	Description	Dimension
Lot 1	1	Table de secrétariat avec caisson a tiroir mobile	L :2,4m L :1,0m H :0.75m P :0,6m
	4	Table de bureau Exécutif (en forme L) avec caisson a tiroir mobile	L :1,6m l :1,5m H : 0.75m P :0,6m
Lot 2	6	Table de bureau Standard (Rectangulaire)	L : 1,2m l : 0.65m H : 0.75m
Lot 3	6	Table de bureau Standard (Rectangulaire)	L : 1,2m l : 0.65m H : 0.75m
Lot 4	12	Tablettes modulables pour salle de conférence (Trapézoïdale)	L :1,2m x 0.6mx 0,6m H :0.75m

Lieu de livraison : Brazzaville, terme de paiement :100% après livraison, mode de paiement : Chèque ou Virement bancaire, Délai de livraison: 2 semaine

Veuillez transmettre votre meilleure offre sous plis ferme en mentionnant le numéro de cette demande de pro-forma au plus tard le **Vendredi 20 Avril 2018 à 09 h 00 (heure de Brazzaville) au bureau de CARITAS CONGO – Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO) en face du Lycée Chaminades Congo /Brazzaville.**

Veuillez noter que :

1. La validité de la pro-forma doit être de 1 mois minimum
2. La pro-forma devra être exprimée en XAF
3. La pro-forma devra reprendre la quantité requise de cette présente demande et renseigner sur la valeur totale de l'achat sous peine d'être écartée.
4. CRS se réserve le droit de rejeter toute pro-forma qui ne prendra pas en compte les intérêts de son agence ainsi que ceux des bénéficiaires servis par ce dernier.
5. Si CRS ne vous contacte pas dans les 5 jours ouvrables suivant la date de clôture de cette demande de proforma, veuillez considérer votre pro forma comme non retenue

Fait à Brazzaville, le 16 Avril 2018

La Direction

CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT LÉGAL

SAPPHIRE DRILLER COMPANY
Société des Iles Caïmans
Ugland House, Grand Caïman

Aux termes du procès-verbal des résolutions écrites du conseil d'administration de la société Sapphire Driller Company du 2 mars 2018, dûment enregistrées le 2 avril 2018 à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Pointe-Noire sous le n°063/1, folio 2032, il a été décidé de désigner Monsieur Brian GRIEVE, en qualité de nouveau représentant légal de la succursale de la société en République du Congo, laquelle est immatriculée depuis le 1er mars 2017 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le n°CG/PNR/17B89, et dont l'adresse au Congo est située à l'Immeuble Socotrans, 10 rue Massabi, Centre-Ville, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 16 avril 2018 sous le n° 18DA2002.

Pour avis,
Le conseil d'administration

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...



OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Dépliants



Flyers, Affiches

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ibara Mopanga Louisa Bénie Bénie Olive.

Je désire désormais être appelée Ibara Ngondzi Bénie Olive. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire une opposition dans un délai de trois mois.

On m'appelle Ibara Niang'ondaye Loïck Fabrice. Je désire désormais être appelé Ibara Elonga Joseph Josias Loïck.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire une opposition dans un délai de trois mois

UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

LÉONARD SHÉ OKITUNDU

« Nous ne sommes pas contre la solidarité internationale »

Réagissant après la conférence des donateurs internationaux, le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères a déclaré que le gouvernement est le représentant légitime du peuple congolais au nom duquel cette rencontre a été organisée et, à ce titre, ne peut être écarté dans la concrétisation du projet humanitaire en veillant à ce que l'aide arrive effectivement à ses bénéficiaires

La République démocratique du Congo (RDC) n'a pas été présente à la conférence des donateurs internationaux qui s'est déroulée le 13 avril à Genève, en Suisse. Une absence qui a fait jaser dans l'opinion jusqu'à présenter les autorités du pays comme insensibles à la souffrance du peuple. À présent que les jeux sont clairs et que les donateurs se sont engagés pour un financement de l'ordre de cinq cent vingt-huit millions de dollars, le gouvernement de la RDC croit le moment propice pour entrer en selle et s'impliquer dans la dynamique enclenchée en Suisse. « Les fonds ont été mobilisés. Maintenant, on doit associer le gouvernement de la RDC pour actionner cette aide. Sinon, nous allons tirer les conséquences », a déclaré le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères, dans une interview accordée à actualités.cd.

Contrairement à certaines allégations, Léonard Shé Okitundu a tenu à préciser que le boycott de la RDC de la conférence de Genève tient au fait que les organisateurs n'avaient pas songé associer les autorités nationales en amont. « Nous ne sommes pas contre la solidarité internationale. Nous avons refusé de participer à cette conférence parce que nous n'avons pas été associés dès le départ. Tous les instruments internationaux demandent que les États concernés soient impliqués pour ce qui concerne l'aide humanitaire. Cela n'a pas été le cas pour la RDC. Nous avons exigé le respect et la considération », a-t-il expliqué.

Alain Diasso

AGRO-BUSINESS

Deux villes congolaises abriteront les premiers incubateurs de projets

La ville capitale, Kinshasa, et celle de Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, ont été choisies pour le démarrage de l'initiative.

L'installation des deux incubateurs devrait intervenir d'ici à 2020, selon une annonce officielle du Fonds de promotion de l'industrie (FPI), érigé en banque d'investissement industriel depuis février 2016. Cette structure a reçu la mission de redresser l'économie nationale en accordant des prêts remboursables aux grandes entreprises, institutions financières et autres institutions publiques. C'est ainsi que les premiers incubateurs de projets dans l'agro-industrie seront implantés dans deux villes très actives du pays, à savoir Kinshasa et Goma. Concrètement, ils vont permettre de promouvoir les projets innovants des jeunes entrepreneurs. Selon le FPI, le grand défi à relever consistera justement à encadrer, outiller et financer les petites et moyennes entreprises qui évoluent dans l'agriculture et la transformation agroalimentaire.

Le FPI a prévu de mettre en œuvre tout un programme pluriannuel 2018-2020 qui sera financé à hauteur de 129,4 millions de dollars américains. Un peu plus de 10 % de cet argent, soit 19,4 millions de dollars américains, serviront à booster la promotion de l'entrepreneuriat féminin. L'on projette ainsi une nette augmentation du volume de l'appui finan-

cier en faveur des initiatives féminines. Au-delà, des ressources additionnelles seront mobilisées pour aider les entrepreneures à développer leurs affaires dans certains secteurs stratégiques, comme l'agriculture.

Pour les experts, la RDC a un besoin urgent d'insuffler un nouveau souffle dans sa production agricole. L'investissement soutenu dans ce secteur va permettre d'apporter de la valeur ajoutée. À la fin, l'idée est d'assurer une autosuffisance alimentaire du pays et d'exporter les produits locaux en Afrique et dans le reste du monde, au lieu de ne se contenter qu'à les importer. L'on comprend que le pays a dépassé finalement la barre du milliard de dollars américains d'importation des produits alimentaires. Une situation paradoxale pour un pays qui n'arrive plus à assumer sa vocation agricole depuis plusieurs décennies. La relance de la production nationale permettra de répondre durablement à un autre mal profond qui ronge la République démocratique du Congo. Cette démarche vient aider aux efforts actuels visant à encourager la consommation des produits locaux et donc à faire tourner une industrie nationale performante.

Laurent Essolomwa

PRODUCTION D'HUILE DE PALME

Adoption du plan d'actions pour la mise en œuvre des principes nationaux

Le document a été approuvé au terme de l'atelier national de l'Alliance des forêts tropicales 2020 (TFA 2020) tenu du 12 au 13 avril, à Kinshasa, dont le principal objectif était de formaliser la plate-forme nationale appelée à se charger du développement du secteur.

Le plan d'actions approuvé vise la mise en œuvre de onze principes nationaux pour la production d'huile de palme, conformément à l'opérationnalisation de la plate-forme nationale de l'Initiative d'huile de palme en Afrique. Outre la validation de ce plan, l'atelier a également permis la finalisation de la composition de cette plate-forme nationale, appelée à se charger du développement du secteur de l'huile de palme ainsi que de l'élaboration du projet d'arrêté portant création et fonctionnement de ladite structure.

Dans son mot de clôture des travaux, le directeur Mampouya, représentant le secrétaire général à l'Agriculture, pêche et élevage, a rappelé que la mise en place effective de la plate-forme et l'opérationnalisation du plan d'actions « permettront d'atteindre la vitesse de croisière pour que, demain, les acteurs nationaux et les investisseurs

intéressés dans la production d'huile de palme se mettent autour d'une même table afin que des entreprises de développement d'huile de palme connaissent un essor dans le pays ». Il a relevé l'importance économique du palmier à huile dans le pays, convaincu que lorsque ce secteur redorera son blason d'antan, l'économie congolaise se relèvera.

Le représentant du secrétaire à l'Agriculture a, par ailleurs, salué l'apport du Fonds mondial pour la nature (WWF) pour son accompagnement au processus de production de l'huile de palme responsable en RDC, reconnaissant les efforts consentis par cette ONG internationale dans ce sens.

Pour sa part, le coordonnateur des projets et point focal Redd+ au WWF/RDC, Flory Botamba, s'est dit satisfait, en tant que facilitateur de cette initiative, des avancées dans le cadre de ce

processus entamé depuis trois ans. « Nous sommes convaincus que la plate-forme qui est en train de se mettre en place, le plan d'actions adopté ainsi que la préparation à cette activité régionale et à l'assemblée générale de la TFA2020 pourront donner un élan favorable à ce secteur de production d'huile de palme durable en RDC », a-t-il déclaré. Il s'est dit assuré que tous les participants vont marcher ensemble, comme un seul homme, pour faciliter l'éclosion de cette filière au niveau de la RDC. Cet atelier, facilité par le WWF/RDC en collaboration avec Proforest, avait, rappelons-le, pour objectifs de spécifier le rôle de la plate-forme, de présenter le plan de travail 2018 et de valider les premières descentes sur le terrain, de formaliser la plate-forme nationale et la rendre opérationnelle.

Lucien Dianzenza

ASSEMBLÉE NATIONALE

Rejet de la motion de défiance contre le ministre Crispin Atama Tabe

La requête signée par une cinquantaine de députés n'a pas abouti en plénière, le 16 avril, à la suite d'une motion incidentielle initiée par la députée Vicky Katumwa.

Le ministre de la Défense, Crispin Atama Tabe, s'est tiré à bon compte à l'Assemblée nationale où il était attendu au sujet d'une motion de défiance initiée à son encontre par le député Paul Muhindo. Déposée depuis le 5 avril, la motion devrait être examinée le 16 avril pour éclairer la lanterne de la représentation nationale sur la précarité de la situation sécuritaire au Nord-Kivu et en Uturi. Selon son auteur, le ministre de la Défense devrait rendre le tablier pour incompétence et laxisme car il aurait affiché ses limites ainsi que son incapacité à stopper le cycle de violence qui a cours depuis octobre 2014 dans ces deux provinces.

La poursuite des tueries des ADF/Nalu, malgré l'organisation des opérations Fardc dans le territoire de Beni, soulève la population de cette contrée qui accuse l'État d'avoir échoué dans sa mission régalienne de sécuriser les personnes et leurs biens, s'est plaint notamment l'honorable Paul Muhindo. Au total, cin-



quante-quatre députés ont signé cette motion qui, visiblement, avait tout l'air d'aboutir lorsqu'on s'en tient aux adhésions qu'elle a récoltées, particulièrement parmi les députés de l'opposition. Malheureusement pour les signataires, cette requête n'aboutira pas puisqu'elle a été rejetée par la plénière, à la suite d'une motion incidentielle initiée par la députée Vicky Katumwa de la majorité présidentielle. Celle-ci a proposé son retrait pur et simple de l'ordre du jour, estimant qu'une telle motion avec un contenu aussi sen-

Des députés lors d'une plénière à l'hémicycle sible n'était pas requise à être examinée et débattue sur la place publique. Ce qui, d'après elle, violerait le secret de défense. Elle a été soutenue par divers intervenants qui ont abondé dans le même sens. Notons que depuis 2014, au moins mille personnes ont été massacrées à Beni, selon l'ONU. La société civile, elle, avance le bilan d'au moins mille cinq cents civils tués. Une situation attribuée aux islamistes ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), présents dans la région depuis 1999.

Alain Diasso

DOUBLE NATIONALITÉ

Joseph Kabila soutient « faire respecter la Constitution »

Face à trois-cents députés de la majorité présidentielle (MP) qu'il a reçus le 16 avril, dans sa ferme de Kingakati, l'autorité morale de cette plate-forme a fait preuve de pédagogie et de maîtrise sur les questions d'actualité.

L'heure des grandes manœuvres politiques vient de sonner en prévision des élections du 23 décembre prochain. Par-ci par-là, des formations politiques s'organisent et tentent de fédérer leurs énergies afin de maximiser les chances de figurer dans le nouveau paysage politique congolais qui découlera des urnes. L'enjeu est tel que la MP n'entend pas rester en marge de la dynamique électorale qui suit son cours normal. Il faut battre le rappel des troupes, concevoir des stratégies électorales et rassurer. C'est en tout cas l'exercice auquel Joseph Kabila s'est livré dans sa ferme de Kingakati, où il a reçu trois-cents députés de sa famille politique et du Parti lumumbiste unifié. Cette rencontre élargie aux communicateurs de la MP était l'occasion pour lui de lever certaines équivoques en rapport avec quelques sujets sensibles. A en croire des indiscretions glanées auprès des participants à cette réunion, il ressort que Joseph Kabila, très serein, s'est dit optimiste par rapport aux prochaines joutes électorales. « Aucune formation politique ne peut battre la majorité présidentielle au



Le président Joseph Kabila

vu de sa bonne organisation », aurait lâché le président de la République devant ses affidés. Par contre, il est demeuré aphone au sujet du « dauphinat » sur lequel nombre de Congolais l'attendaient. Sans glisser un mot sur la question alors que le calendrier électoral court, avec à la clé la convoca-

tion imminente du corps électoral, Joseph Kabila qui entrevoit clairement la perspective de se choisir un successeur dans sa propre famille politique continue d'entretenir un mystère, tout en montrant qu'il est à la manœuvre pour maintenir la fragile cohésion de son camp. Abordant les questions d'ac-

tualité dont la controverse que suscite dans la classe politique la problématique de la double nationalité, l'autorité morale de la MP n'a pas manqué de réitérer sa foi en la Constitution dont il s'est fait le défenseur acharné. Le président de la République a laissé entendre que son devoir est de respecter et

de faire respecter la Constitution dont il est le garant. Joseph Kabila a insisté sur le fait que l'article 10 de la Constitution devra être de stricte observance et que le contraire devrait obliger le peuple à passer par une révision constitutionnelle. « La Constitution congolaise est une et exclusive. Elle ne peut être détenue concurrentement avec aucune autre », dit l'article 10 de la Constitution qui écarte de facto Moïse Katumbi, candidat déclaré à la présidentielle de décembre et soupçonné de détenir la nationalité italienne.

Une façon de dire qu'aucune dérogation ne lui sera accordée. Le chef de l'Etat a expliqué que le moratoire trouvé par l'Assemblée nationale en 2006 pour ne pas déchoir les députés détenteurs de plusieurs nationalités était un arrangement interne, pour un délai d'environ trois mois qui ne saurait être au-dessus des lois du pays. Aujourd'hui plus qu'hier, c'est la Constitution et elle seule qui est censée régler la question de la double nationalité, a-t-il martelé.

Sur le plan sécuritaire, Joseph Kabila a loué les efforts fournis sur le terrain par les Forces armées de la République démocratique du Congo pour sécuriser la population dans les territoires où la paix est menacée, notamment au Nord-Kivu, en Ituri et au Sud-Kivu.

Alain Diasso

CHINE

Une exposition sur l'histoire de la famille royale de Monaco aura lieu à Beijing

Après avoir dévoilé les fastes de la Cité interdite l'été dernier à Monaco, le Grimaldi Forum exportera une exposition sur l'histoire de la famille royale de Monaco à Beijing en septembre, a-t-on appris mardi, d'une conférence de presse en présence de l'ambassadrice de Monaco en Chine, Catherine Fautrier, et de la directrice générale du Grimaldi Forum, Sylvie Biancheri.

L'exposition intitulée « Princes et Princesses de Monaco : Une dynastie européenne (13e-21e siècle) » se déroulera du 7 septembre au 11 novembre 2018 à la Porte Méridienne de la Cité Interdite. Cette exposition constitue une visite réciproque, après que l'été dernier des antiquités du Musée du Palais ont été exposées à Monaco, marquant un jalon dans les échanges culturels entre Monaco et la Chine. Avec près de 300 objets précieux, l'exposition passera en revue plus de 700 ans d'histoire de la famille Grimaldi, l'une des plus anciennes dynasties d'Europe. Thomas Fouilleron, docteur en histoire et directeur des Archives et de la Bibliothèque du Palais princier, a relevé des moments

marquants de l'histoire de Monaco. L'exposition se déroulera dans deux salles de 1.400 mètres carrés. Le hall principal sera aménagé de la même manière que le Palais princier, présentant la période allant du début de la dynastie Grimaldi au 13^e siècle jusqu'à l'établissement de la monarchie au 17^e siècle. Il expliquera l'étiquette royale et présentera certaines des collections d'art de la principauté. La Salle du Trône, attribut princier symbolique, sera exposée pour la première fois à l'étranger.

La deuxième salle sera conçue comme une salle de mariage. La vie romantique de Monaco sera présentée avec des bijoux et des couronnes inestimables. La collection privée d'art de S.A.S Le Prince Albert II sera également exposée pour la première fois hors du Palais, reflétant ainsi la passion pour l'art de la famille Grimaldi.

« Nous sommes très contents de présenter aux visiteurs chinois une exposition sur l'histoire, la culture et la collection de la famille royale de Monaco, et aussi de promouvoir l'amitié durable entre les deux pays », a déclaré Mme Fautrier lors de la conférence de presse.

CHINE/JAPON

Wang Yi discute avec le chef du PLD des relations bilatérales

Le conseiller d'Etat chinois et ministre des Affaires étrangères, Wang Yi, en visite au Japon, a rencontré mardi à Tokyo Toshihiro Nikai, secrétaire général du Parti libéral-démocrate (PLD, au pouvoir).

Lors de la rencontre, M. Wang a indiqué que le gouvernement japonais avait émis des signes importants et positifs démontrant sa volonté de renforcer sa relation avec la Chine, rappelant que la Chine avait entrepris des efforts communs avec le Japon en vue d'améliorer leurs rapports et de les faire avancer dans la bonne direction.

Les deux pays devraient préserver la bonne dynamique actuelle de leur relation, acquise non sans difficulté, et adopter des actions concrètes pour mettre en oeuvre leur consensus consistant à se traiter en partenaires de coopération, et non comme des menaces, afin de promouvoir de manière durable et stable le développement des relations bilatérales, a-t-il estimé.

Les échanges entre les partis et les personnalités politiques représentent une partie importante des échanges politiques entre les deux pays, a relevé M. Wang, faisant par ailleurs remarquer que les échanges entre

les peuples constituent un moteur important pour le développement des relations bilatérales.

Il a émis le souhait que M. Nikai continue à jouer un rôle positif pour convaincre davantage de Japonais de soutenir le développement des relations entre les deux pays, en particulier en encourageant les jeunes Japonais à s'engager dans la cause de l'amitié sino-japonaise.

Pour sa part, Toshihiro Nikai a indiqué qu'une relation stable, pacifique et amicale entre la Chine et le Japon était très importante, et estimé que les deux pays devraient continuer à approfondir les échanges entre les peuples et accroître la compréhension et la confiance mutuelles entre les partis et les personnalités politiques des deux pays afin de créer un environnement extérieur sain et une base solide dans l'opinion publique propice à l'amélioration de l'amitié sino-japonaise.

Lors de son séjour au Japon, Wang Yi s'est également entretenu avec l'ancien Premier ministre Yasuo Fukuda et des députés du PLD.

Xinhua

SONDAGE LES POINTS

Michel Bongongo, Lumeya Dhu Maleghi, José Makila et Kokonyangi en tête du baromètre

L'heure du bilan approche pour le gouvernement Tshibala et risque de coïncider avec un probable remaniement. Les uns et les autres sont plutôt préoccupés par la manière de préserver leurs postes ou de sauver ce qui peut l'être. Dans un pareil contexte, peu sont ceux qui recherchent encore l'intérêt commun.

Dans le récent rapport de sondages de l'institut Les Points, il s'avère que les ministres célèbres (à cause de leur forte médiation) ne sont pas toujours les plus appréciés favorablement, alors que certains, plus discrets, ont convaincu une certaine catégorie de la population de part leurs actions. Au final, un classement tout différent de celui auquel le baromètre Les Points nous a habitués. Dans la catégorie de cracks, figurent la quasi-totalité des habitués du TOP 10 et quelques nouvelles têtes. On y trouve donc Michel Bongongo, Lumeya Dhu Maleghi, José Makila, Léonard She Okitundu, Joseph Kokonyangi, Marie-Ange Mushobekwa, Chantal Safou, Lambert Mende, Henri Yav et Alexis Tambwe Mwamba. Entre des actions qui ont positivement impacté la vie des milliers de citoyens et des initiatives qui devront porter des fruits dans l'avenir, les Congolais n'ont pas tari d'éloges vis-à-vis de dix ministres du gouvernement Tshibala.

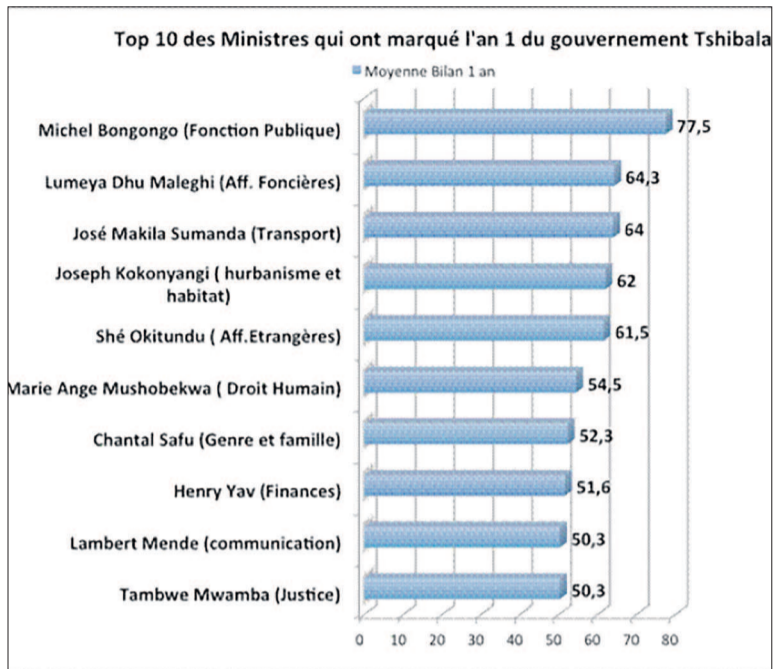
Michel Bongongo de la Fonction Publique est pris au sérieux par les fonctionnaires de l'Etat, notamment pour son implication pour le rajeunissement de l'administration publique. Classé premier avec 77,5 %, la population retient à son actif l'instauration de la paix sociale dans ce secteur et plusieurs actions à caractère social, notamment la mise à la retraite d'un nombre important de fonctionnaires de l'Etat et le recrutement de mille jeunes dans la Fonction publique, la mécanisation des nouvelles unités. On note également plusieurs réformes dans l'administration publique et la maîtrise des grèves. Son action bénéficie d'une cote importante

de satisfécit de l'opinion publique, particulièrement des jeunes, loin devant ses collègues.

Lumeya Dhu Maleghi des Affaires foncières arrive en deuxième position avec 64,3% d'opinions favorables. Il est particulièrement apprécié par la catégorie de seniors qui admirent l'ordre qu'il a rétabli dans ce secteur, en allégeant les procédures de l'obtention des titres immobiliers et en menant une guerre sans merci contre la fraude au profit de l'Etat qui gagne en recettes.

Côte à côte avec le ministre des Affaires foncières, **José Makila Sumanda**, vice-Premier ministre des Transports et Voies de Communication, a lui aussi convaincu bon nombre de congolais (64%). Il est à noter son implication pour soigner l'image de l'aviation congolaise à l'international. Il a réussi, dans le secteur du transport urbain, à doter la société Transco des pièces de rechange pour assurer sa survie. La relance du projet de construction du barrage en eaux profondes de Banana est aussi à mettre à son actif, même si 17% des Congolais sont d'avis qu'il a fallu que la présidence de la République intervienne pour que ce dossier soit tiré au clair après des soupçons qui le visaient.

Classé quatrième avec 62%, **Joseph Kokonyangi** de l'Urbanisme et habitat se montre soucieux de l'amélioration de l'habitat des Congolais. Avec les nombreux contacts qu'il a pris, les sondés pensent que ses efforts vont porter des fruits avec la construction imminente des logements sociaux dans l'est de Kinshasa. Le secrétaire général adjoint de la majorité présidentielle fait un travail digne de sa notoriété. Pour ce faire, il s'est illustré par la signature des contrats avec des entreprises privées qui se sont engagées à contribuer à l'amélioration de l'habitat des Congolais. A cause de sa prise de position sans ambages ni faux fuyant et son indéfectible loyauté au chef de l'Etat, il se voit soumis par ses détracteurs à une campagne de diabolisation sur les



Le baromètre du gouvernement

réseaux sociaux.

Léonard She Okitundu, vice-Premier ministre des Affaires étrangères, reste très actif depuis son retour au gouvernement. Toujours entre deux avions, le chef de la diplomatie congolaise a la lourde mission de soigner l'image de l'Etat congolais auprès de la communauté internationale et, avec 61,5% d'opinions favorables, il a, à moitié, réussi sa mission selon les sondés. On en a pour preuves, la désignation de la RDC au Comité de droits de l'homme de l'ONU malgré le refus de certaines grandes puissances occidentales, l'apaisement du ton de ces puissances envers les dirigeants congolais, la fin de l'hémorragie des sanctions ciblées contre des officiels congolais, etc. Il est classé cinquième.

En sixième position, on retrouve le ministre des Droits humains, **Marie-Ange Mushobekwa**. Elle fait partie des membres du gouvernement qui se démarquent. Plus de 56% des Congolais saluent les efforts qu'elle ne cesse de fournir pour faire respecter les droits de l'homme. Elle s'est faite remarquer dans l'affaire des enquêtes sur les violences dans le Grand Kasai et à la suite des manifestations du 31 décembre 2017 et du 21 février 2018. Avec son collègue

des Affaires étrangères, elle a été une actrice majeure de la désignation de la RDC au Conseil des droits de l'homme des Nations unies. A force de voyager à Genève pour présenter les différents rapports sur la situation des droits humains en RDC, la capitale suisse est devenue comme sa chambre à coucher.

Mission réussie pour le ministre du Genre, **Chantal Safou Lopusa**, du 17 au 19 janvier 2018 à Addis-Abeba où elle a présidé avec succès la cinquième session du Comité technique spécialisé sur le genre qui a accouché des recommandations à soumettre aux chefs d'Etat et de gouvernement membres de l'Union africaine. Très active, elle a marqué le mois de la femme avec des actions en faveur de la femme rurale, lesquelles ont connu la participation très remarquable de la première dame de la République, **Olive Lembe Kabila**, aux festivités de cette journée dans la commune de la Nsele, à Kingakati. Classée septième derrière sa collègue des Droits humains, elle obtient 52,3% d'opinions favorables.

Un homme s'est levé pour tenter de limiter les dégâts de la dépréciation du Franc congolais. Il s'agit du ministre des Finances, **Henry Yav**, qui a proposé au gouvernement

une série de mesures, notamment l'augmentation des exportations afin de faire entrer plus de devises étrangères. En effet, l'argentier du gouvernement congolais avait pris le risque de contredire son chef qui avait promis de baisser le taux de change à 1000 FC. Son engagement continue à avoir des effets positifs sur l'opinion. Avec 51,6 %, **Henry Yav** se montre bien à la hauteur de sa tâche. Pour sa part, le ministre de la Communication et médias, **Lambert Mende Omalanga**, bien qu'étant moins tonitruant que d'habitude, fait honneur à sa longévité dans le gouvernement. Avec près de 50,3%, il est considéré comme prenant au sérieux sa mission. **Alexis Tambwe Mwamba** clôture la liste des ministres ayant obtenu plus ou moins 50%, grâce à la révocation de plusieurs magistrats dont le travail sapait les efforts fournis dans le secteur judiciaire congolais.

Dans ce rapport, on note également d'autres ministres n'ayant pas atteint 50% mais dont les prestations ne sont pas passées inaperçues dans l'opinion. C'est le cas du ministre de la Défense, **Crispin Atama**. Bien que se faisant plus discret, il n'est pas du tout ignoré par les masses silencieuses. Il est apprécié pour les efforts qu'il fournit pour la défense du territoire national. Ce pourcentage serait plus élevé n'eût été la discrétion qui est de mise dans ce secteur hautement stratégique. **Jean-Lucien Bussa** du Commerce extérieur est porté par la série des mesures prises pour mettre de l'ordre dans l'importation des produits alimentaires et d'autres marchandises. Bien que n'étant pas cité durant toute l'année, **Martin Kabwelulu** se retrouve au cours du mois de mars grâce à sa principale contribution pour la réalisation du nouveau code minier publié récemment par le chef de l'Etat. Le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, **Henri Mova Sakani**, garde l'espoir grâce aux effets positifs de sa première tournée en province.

Alain Diasso

DIPLOMATIE

La résidence du consulat du Nigeria violée

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a révélé que la famille du consul nigérian à Kinshasa aurait été victime d'un déguerpissement par les éléments de la police nationale, en présence du bourgmestre de la Gombe, alors qu'il n'y avait ni dossier judiciaire ouvert ni jugement sur une quelconque affaire.

LONG internationale de défense des droits de l'homme, établie en République démocratique du Congo (RDC), a déploré « la manière brutale en violation de l'Accord de Vienne, dont la police

nationale congolaise (PNC) a fait déployer ses éléments, le 14 avril 2018 à 7 heures du matin, au consulat du Nigeria ». Dénonçant avec la dernière énergie cet acte, elle a indiqué que ce jour-là, deux jeeps de la police ont débarqué au numéro 23 de l'avenue Lemera, à côté du casino Royal, dans la commune de la Gombe, où se situe le consulat de Nigéria. « Les policiers qui étaient à bord ont commencé à faire sortir les biens et la famille du consul de Nigeria à son absence », a précisé la FBCP.

En outre, cette organisation a

souligné que certains biens de valeur du consul ont été abimés à cause de la pluie. Les enfants, traumatisés et menacés par les policiers, sont sortis de la parcelle pieds nus, pendant que l'élément de sécurité commis à la garde du consulat aurait été tabassé à mort, avant d'être dépêché à l'hôpital pour des soins. Selon les informations dont disposerait la FBCP, cette expulsion serait commandée par un certain « Jean-Claude qui se ferait passer pour le propriétaire de ladite parcelle ».

Des documents en bonne et due forme

Selon les enquêtes qu'elle dit avoir menées, la FBCP note que la parcelle querellée était vendue à l'ambassade du Nigeria en RDC, il y a plus de vingt ans, par feu Cléophas Kamitatu. L'ambassade du Nigeria disposerait du certificat d'enregistrement et d'un avis du ministère des Affaires étrangères confirmant que cette parcelle lui appartenait bel et bien. La FBCP fait également observer que le bourgmestre de la Gombe était personnellement sur les lieux, préférant agir à la place de

la justice, pendant le déguerpissement de la famille du consul, alors qu'il n'y avait aucun jugement ni un dossier judiciaire sur cette affaire. LONG de défense des droits de l'homme a demandé aux autorités compétentes de mener une enquête sérieuse sur cette situation qui risquerait de menacer les relations diplomatiques entre la RDC et le Nigeria. Elle dit attendre également des autorités congolaises la traduction en justice des auteurs de cet acte et le recouvrement par la famille du consul nigérian de tous ses droits.

Lucien Dianzenza

PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS

Plus de vingt mille enfants de Kinshasa vivraient dans la rue

L'estimation est du coordonnateur du Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer), Rémy Mafu, qui vient de lancer le projet de renforcement du système de protection communautaire avec l'appui du ministère canadien des Affaires étrangères.

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC), avec l'appui de ses partenaires, a réussi à mettre en place des mécanismes et autres instruments juridiques pour assurer la protection des droits des enfants. En dépit de tous ces efforts, ces derniers ne sont pas encore totalement protégés. Vivant dans la rue, ces enfants vulnérables sont victimes de toutes sortes de violences.

Selon Rémy Mafu, son ONG qui milite pour la défense, la promotion et la protection des droits des enfants en rupture familiale a réussi à réinsérer plusieurs d'entre eux qui sont devenus aujourd'hui des res-



Les enfants de la rue ont droit à la vie

ponsables, après avoir appris des métiers qui leur permettent de se prendre en charge. Malgré cette performance, Rémy Mafu fait savoir que beaucoup reste à faire car, selon lui, un nombre important d'enfants

vivent encore dans la rue. « Ils sont estimés à vingt mille dont 40% sont des filles », révèle le coordonnateur du Reejer, ajoutant que ces enfants subissent toutes sortes de traitements inhumains. Si certains garçons

s'adonnent à des petits travaux tels que le chargement de bus, le nettoyage des véhicules, d'autres, par contre, recourent même aux vols et extorsions, soutient-ils. Quant aux filles, a-t-il indiqué, la plu-

part se livrent à la prostitution. Ce qui les expose aux infections sexuellement transmissibles et aux grossesses précoces et non désirées car elles sont à la merci des violences sexuelles.

Dans le souci de renforcer l'encadrement de ces enfants marginalisés, le Reejer vient de lancer, grâce au financement du ministère des Affaires étrangères, commerce et développement du Canada, le projet de renforcement du système de protection communautaire des enfants et jeunes à Kinshasa, sur une période de quatre ans. Il vise l'amélioration du système de protection des enfants en RDC, notamment par la prévention de la violence à leur égard et l'amélioration des services offerts aux familles à risques et aux enfants de la rue. Le but poursuivi étant de créer un environnement où les enfants pourront jouir pleinement de leurs droits.

Blandine Lusimana

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une grève couve à l'Unikin

Les professeurs menacent de débrayer à cause du non-respect du protocole d'accord signé au dernier trimestre de l'année dernière par leur syndicat et le gouvernement de la République.

professeurs ont continué d'assumer leur devoir ».

Bonne foi trahie

Au mois de février dernier, l'Apukin, par la voix de son président, s'était félicitée de l'application par le gouvernement du protocole signé avec le banc syndical des professeurs de l'ESU. Le Pr Antoine Kitombole avait reconnu la « bonne foi » de l'exécutif en répondant favorablement à la demande des professeurs, conformément à ce protocole d'accord qui avait déjà connu son début d'application et qui avait permis, à cette période, l'arrêt de la grève des professeurs. Mais si les professeurs menacent d'arrêter de nouveau le travail, cela signifie que le gouvernement ne respecte plus les engagements pris. En rappel, parmi les points sur lesquels

les deux parties se sont mises d'accord, figure la réduction de l'écart de salaire occasionné par l'instabilité du franc congolais que le gouvernement avait pris l'engagement de payer par tranche. « Déjà en cette année, une partie sera payée », s'était réjoui le président de l'Apukin, juste après la signature du document. Quant aux crédits-véhicules, le gouvernement avait décidé de livrer, dans un premier temps, dix-sept véhicules aux professeurs qui n'avaient pas bénéficié de cette faveur, avant de voir dans quelle mesure rembourser cette somme. Les professeurs, de leur côté, s'étaient notamment engagés à lever la grève et contribuer à la réussite de la rentrée académique 2017-2018.

Lucien Dianzenza



Le président de l'Apukin, le Pr Kitombole

L'Association des professeurs de l'université de Kinshasa (Apukin) menace d'aller en grève. Elle accuse le gouvernement du non-respect du protocole d'accord signé, à la fin de l'année dernière, avec le banc syndical des professeurs de l'Enseignement supérieur (ESU). Dans une déclaration lue par son président, le Pr Antoine Kitombole, cette association exhorte l'exécutif national à « revenir au bon sens au risque d'occasionner une nouvelle grève des professeurs. Le gouvernement ne respecte pas les engagements pris depuis le 13 octobre 2017 en faveur des professeurs. Même les arrêtés d'application de la loi cadre de l'enseignement national du 11 février 2014 ne sont pas signés, sans oublier que le palier prévu pour la paie des mois d'avril, mai et juin n'a pas été programmé et pourtant les

C2-CAF

V.Club accède à la phase des groupes

Le team vert et noir de Kinshasa va disputer la phase des groupes de la 15e édition de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), après avoir laminé son adversaire du Congo Brazzaville par 5-1, le 17 avril.



V.Club découvrant la pelouse du stade de Pointe-Noire avant le jour du match

Après la victoire à l'arrachée d'un but à zéro à Kinshasa au match aller du tour de cadrage de la C2 africaine, V. Club est allée à nouveau dicter sa loi, le 17 avril, à Pointe-Noire, à la formation locale de La Mancha du Congo Brazzaville. Cinq buts à un, c'est le score final de cette rencontre archi-dominée par les joueurs de l'entraîneur Florent Ibenge. L'attaquant Jean-Marc Makusu Mundele a signé un quadruplé au cours de cette partie (8e, 62e, 63e et 86e minutes). Et Jésus Moloko Ducapel a pris part à cette fête avec son but à la 77e minute. Florent Ibenge a aligné une équipe à la hauteur de ce défi, avec Nelson Lukong dans les perches et, devant lui, une défense à quatre composée de Djuma Shabani à droite, Ernest Luzolo à gauche, Padou Bompunga et Bangala Litombo dans l'axe. Nelson Munganga et Mukoko Tonombe ont été les deux sentinelles devant la défense, et devant eux Fabrice Luamba dans l'axe, Glody Ngonda sur le flanc gauche un peu plus offensif et

Jésus Muloko Ducapel à droite. Jean-Marc Makusu Mundele a été le danger permanent devant la défense adverse et avec raison car il a été l'auteur de quatre buts au cours de cette rencontre.

Après avoir fait la lecture du match aller, le coach Florent Ibenge a donc placé son équipe en 4-2-3-1 qui a vachement réussi. Avant de traverser le fleuve, Florent Ibenge avait confié à la presse : « On va y aller avec un bloc hermétique, mais en conservant toutes nos valeurs de jeu. Quand on a posé notre jeu face à cette équipe, il y a eu possibilité de créer des opportunités très intéressantes... Si l'on concrétise le tiers de nos occasions de but, on va gagner le match ». Et c'est visiblement ce qui est arrivé à Pointe-Noire. Après avoir échoué aux portes de la phase des groupes de la Ligue des champions, V.Club peut se contenter de la phase des groupes de la C2 africaine.

Martin Engimo

DROIT MARITIME

Philippe Delebecque échange avec les professionnels du secteur

Le président de la chambre d'arbitrage maritime de Paris et professeur à l'université de Paris 1 Panthéon a animé deux conférences, les 16 et 17 avril à Pointe-Noire, au cours desquelles il a répondu à de nombreuses questions relatives à son domaine.

Armateurs et autres professionnels du secteur maritime tous métiers confondus, hauts fonctionnaires, juristes et non juristes ont pris place sur les sièges de l'amphithéâtre de Sueco, aux côtés d'une cinquantaine d'étudiants pour suivre les deux conférences que le Pr Philippe Delebecque a animées dans la ville océane.

D'emblée, le professeur a fait savoir à son auditoire qu'aujourd'hui, 90% des échanges internationaux se font par voie maritime et donc par l'intermédiaire de contrats de transport, d'affrètement, de commission et bien d'autres. Pour permettre aux participants de ne pas se perdre, le conférencier a d'abord défini les concepts tels le contrat de transport, le contrat de mise à disposition du conteneur, la restitution du conteneur hors délai, la responsabilité du transporteur et de sa mise en œuvre, les clauses attribu-



Le Pr Philippe Delebecque (à gauche) pendant son exposé / crédit photo Adiac

tives des compétences, avant de chuter sur l'économie maritime, dont le Congo peut en être bénéficiaire.

L'économie environnementale, la réduction de la pollution par les armateurs, le remplacement du fioul par le gaz naturel liquéfié qui peut être d'ici quelques années le nouveau carburant des compagnies ont constitué les premières lignes d'attaque de son exposé.

Sur le plan juridique, le spécialiste français en la matière a fait état d'une actualité juris-

prudentielle très importante, notamment sur la notion de gens de mer, sur le droit de l'assistance maritime ainsi que sur les différents contrats maritimes, d'affrètement, de transport, etc.

Ces conférences ont permis aux participants de prendre conscience de l'importance de l'arbitrage qui est devenu aujourd'hui, dans les relations internationales et les contrats internationaux, le mode habituel de règlement de litiges.

En relief, le Pr Philippe Delebecque a argumenté sur la loi

applicable dans le cadre du contrat international et des sociétés de Manning, c'est-à-dire celles qui recrutent les marins, des équipages pour les mettre à la disposition des armateurs, tout en évoquant les obligations qui pèsent sur ces sociétés, notamment quand il s'agit d'acte de piraterie.

Les co-emplois, les armateurs, l'accord d'exploiter les lignes dans les mêmes conditions tarifaires, les accords conclus entre armateurs pour exploiter les terminaux portuaires

et rentabiliser leurs services, des alliances maritimes complexes comme le p3 avec le trafic sur la ligne chinoise ainsi que la limitation de responsabilité des armateurs avec le principe de la réparation non intégrale, de la limitation de la valeur de responsabilité de l'armateur sont, entre autres, des sujets que le Pr Philippe Delebecque a abordés.

En ouvrant cette série de conférences, Éric Dibas Franck, président de l'Association congolaise du droit maritime (Acodm), a remercié le Pr Philippe Delebecque d'avoir accepté d'éclairer les Ponténégrins sur les questions d'actualité du droit du transport maritime, des entreprises d'armement et des contrats maritimes.

Notons que ces deux conférences ont été organisées par l'Acodm, en partenariat avec le Cemaco. Le nombre important de professionnels du secteur maritime présents à ces conférences démontre à la fois l'existence d'une expertise locale et illustre un engouement qui va croissant avec la multiplication des retombées économiques de l'économie bleue dans le pays.

Hugues Prosper Mabonzo

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

La promotion dite « Défense et patrie » souffle ses vingt-cinq bougies

La troisième vague des officiers formés à l'Académie militaire Marien Ngouabi célèbre, cette année, son vingt-cinquième anniversaire.

De nombreuses promotions sont issues de l'Académie militaire Marien-Ngouabi, à l'instar de la promotion Défense et patrie, la troisième vague des officiers sortis de cet établissement. Une troisième promotion dont le chiffre trois n'a rien d'anodin. Trois curiosités marquent cette promotion qui a accueilli les étudiants militaires en provenance de l'Ex-URSS n'ayant pas achevé leur formation, suite au big bang apporté par la perestroïka et la dépolitisation des Forces armées congolaises (FAC), les jeunes issus du Service national titulaire d'une licence et les anciens enfants de Troupe venant de l'Université Marien Ngouabi. En dépit de leurs provenances diverses, tous ces étudiants militaires ont été moulés dans la discipline, sous l'encadrement de trois jeunes lieutenants à savoir, Charles Bantadi, Fortuné Niakekelé et Thierry Goma.

Une formation loin d'être une partie de plaisir a forgé le moral et la détermination des étudiants qui, sous les intempéries de toutes sortes, ont traversé rivières et cours d'eau de la zone de Djiri-Kintélé-Bilolo-Makabandilou et les autres monts environnants sans oublier les nombreux raids (marches sur de longues distances) tels celui de Ngo-Okiéné-Okoumou-Otsui-Gamboma et le traditionnel sport martial sur les cinq kilomètres. Au sortir de ces épreuves herculéennes,



Colonel Etienne Mossa, commandant de la 10e brigade d'infanterie à Pointe-Noire, un des cadres de la 3e promotion / crédit photo DR

tous ces éléments peuvent se gargariser aujourd'hui que cette formation éprouvante leur a permis d'avoir une condition physique optimale et une volonté inébranlable à surmonter les difficultés. La nation est fière d'eux puisqu'ils sont impliqués au maintien de la paix dans le pays et à la défense de la patrie.

Plusieurs d'entre eux, titulaires des diplômes supérieurs, ont été élevés à de hautes fonctions militaires avant leurs anciens. C'est le cas des colonels Basile Boka, commandant la zone militaire de défense n° 9 Kinkala, Etienne Mossa, commandant la 10e brigade d'infanterie à Pointe-Noire (zone militaire n° 1), Félicien Mokobo, commandant de la Région de Gendarmerie

de la Bouenza, et Cyrilaque Kanga, commandant de l'Ecole nationale des sous-officiers de Gamboma. Nombreux occupent des postes de responsabilités dans leur différentes unités, dans leur ministère de tutelle ou dans les services utilisant les éléments des FAC.

Toutefois, il est à noter que la promotion Défense et patrie a perdu pendant ses vingt-cinq ans de nombreux membres soit par maladie, soit en mission commandée. C'est le cas de Gabin Sambauley, Casimir Ambendé, Max

Moitsinga, Rock Baouassila, Davis Dabira, Marcel Bidilou, Norbert Ondongo, Patrice Malonga, Modeste Ewosso, Albert Nganga, Oboumba Kanohat, Nicolas Baine, Auguste Ouakondo et Ondongo Epolly. Animée par une franche camaraderie et une solidarité cohérente, cette promotion a toujours en mémoire ces mots de patriotisme contenus dans un couplet de l'hymne de l'Académie militaire Marien Ngouabi: « Si demain le combat nous appelle, camarade pense aux souvenirs, à la patrie nous resterons fidèles, vaincre ou mourir ».

Hervé Brice Mampouya

HYDROCARBURES

La SNPC se lance dans la production de gaz liquéfié

En vue de réduire les pénuries en la matière, la société construit une usine dans l'enceinte du Port autonome de Pointe-Noire.

L'infrastructure en construction est destinée au stockage et à l'enfutage du gaz provenant de la Congolaise de raffinage et de Nkossa et qui sera acheminé par pipelines. L'usine est constituée d'un sarcophage doté de deux cigares (cuves) d'une capacité de 200m³ chacune, soit une capacité totale de 400 m³, et d'un poste de chargement de camions-citernes à destination de Brazzaville.

Maixent Raoul Ominga, directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), a confié le 13 avril, après avoir visité le chantier, que quatre mille bouteilles de gaz seront produites par jour. Ce qui permettra de réduire les pénuries de ce produit dans le pays. « Depuis que nous avons quitté Hydro Congo, c'est pour la première fois que la SNPC construit une usine d'embouteillage de gaz. C'est un chantier très important. Comme nous avons commencé à faire pour les projets pétroliers, nous allons faire en sorte qu'on puisse réduire les pénuries liées au gaz », a expliqué le directeur général. L'inauguration de cette usine dont les travaux sont presque arrivés à terme interviendra bientôt.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Le Cara prêt à en découdre avec Saint-George ce mercredi

Roger Elie Ossiété, l'entraîneur, a indiqué la veille que son équipe se battra afin d'arracher, au stade Alphonse-Massamba-Débat, sa qualification pour la phase de poules de la compétition.

« Nous ne pouvons pas accepter que la calebasse se casse au seuil de la porte. Nous avons la mission de sauver les quatre places. Nous devons aussi honorer le football congolais. Ce qui nous oblige à donner le meilleur de nous-mêmes pour rentrer dans la phase de poules », a souhaité le coach des Aiglons.

Roger Elie Ossiété a, en d'autres termes, assuré que son équipe est prête à en découdre avec le Saint-George d'Ethiopie en match retour du tour de cadrage en s'appuyant surtout sur le travail qui a été fait après la première manche. Au match aller disputé à Addis-Abeba, en effet, les Aiglons s'étaient inclinés 0-1 à cause d'une erreur de concentration de leur gardien de but, sans laquelle le score serait

de 0-0, a expliqué leur entraîneur. Une faute que le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) doit vite gommer d'autant plus que pour se qualifier à la phase de poules de la

Coupe africaine de la Confédération, il doit s'imposer par deux buts d'écart. Roger Elie Ossiété reste confiant.

« La préparation s'est bien passée.

Les joueurs sont très déterminés et engagés à faire un bon résultat à domicile », a-t-il souligné avant d'ajouter : « Il suffit que les joueurs se donnent et je suis sûr et certain

qu'on peut faire plus que ça ».

Lors du tour préliminaire, le Cara avait réussi à surmonter ce handicap. Battu à Kumasi par Asante Kotoko 0-1, il avait gagné la manche retour à Brazzaville sur le même score avant d'arracher sa qualification lors de la séance des tirs au but. Tous les moyens sont donc bons pour arracher la qualification. « Le football a ses aléas. Ce qui est vrai, nous nous sommes préparés pour la victoire. Si la qualification doit venir après les tirs au but, on n'y peut rien », a poursuivi le coach des Aiglons. La seule chose qu'il redoute c'est de prendre un but qui compliquerait tout. « Nous allons jouer sur l'offensif mais nous n'allons pas négliger les aspects défensifs, parce qu'il ne faut pas prendre un but. Sinon ça compliquerait l'équation », a-t-il précisé.

Rappelons que pour ce match, les Aiglons feront sans leur gardien et capitaine Chansel Massa. Chili Ngakosso a donc l'occasion de s'illustrer.

James Golden Eloué



Les Aiglons prêts pour la batailleAdiac

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

La Cicos entend cartographier les zones humides nationales et transfrontalières

Le projet vise à contribuer au renforcement de capacités institutionnelles en la matière, avec un aspect transfrontalier qui apporte une valeur ajoutée importante.

Le réseau d'experts concernés (cinq personnes pour chacun des six pays de la Cicos) par le projet aura pour missions de définir les zones humides, avec une priorité pour les zones humides transfrontalières ; d'identifier les membres d'un réseau d'experts en charge des zones humides ; de proposer des modalités de fonctionnement d'un réseau d'échange entre ces experts ; de définir et mettre en œuvre un programme de formation des membres des institutions nationales et régionales, de définir des outils d'évaluation rapide et de suivi des zones humides et proposer les modalités de leur application ; de formuler un programme de communication, éducation et sensibilisation du public et de budgétiser les coûts de sa mise en œuvre et, enfin, commencer la mise en œuvre de ce programme de communication. A noter que les zones humides couvrent plus que 10% de la superficie totale du bassin.

Guillaume Ondzé

DOUANES

Les syndicalistes récusent l'organisation d'une assemblée générale

Le président de l'intersyndicale, Juste Macaire Bidimbou, a démenti, dans un communiqué rendu public le 13 avril à Brazzaville, avoir convoqué une quelconque réunion regroupant l'ensemble des travailleurs.

« Le bureau de l'intersyndicale des douanes attire l'attention de l'ensemble des travailleurs des douanes qu'un groupuscule dénommé «Action-douane-groupe» a convoqué illégalement une assemblée générale extraordinaire. Notre bureau ne le reconnaît pas », indique le communiqué qui souligne en même temps qu'il n'y a que l'administration des douanes, les syndicats ainsi que la mutuelle des travailleurs qui peuvent convoquer

une assemblée générale. Le communiqué de l'intersyndicale des douanes est une réaction à l'appel lancé, le 9 avril, par le comité de crise dénommé « Action-douane-groupe » de convoquer, dans les plus brefs délais, une assemblée générale extraordinaire. L'objectif visé étant de mettre fin à la crise qui paralyse cette administration, l'une des mamelles de l'Etat, depuis plus d'une année.

En effet, malgré des négociations engagées par la tutelle puis l'instruction du Premier ministre, Clément Mouamba, de débloquer les bureaux de travail des trois directeurs centraux (directeurs des Affaires administratives et financières ; des Enquêtes douanières et de celui du Contrôle des services) avant fin janvier dernier, la situation perdure. Or, en tant

qu'administration paramilitaire, le respect de la hiérarchie au sein de la douane ne devrait pas, en temps normal, souffrir d'une entorse.

Dirigé par l'inspecteur des douanes Anguios Nganguia Engambé, le comité « Action-douane-groupe » est composé, entre autres, des cadres politico-administratifs ; des anciens directeurs généraux présents à Brazzaville ; des directeurs centraux anciens et en activité ; des directeurs départementaux et des anciens syndicalistes des douanes. Toutefois, en dépit du communiqué du bureau de l'intersyndicale, l'assemblée générale extraordinaire convoquée par « Action-douane-groupe » serait maintenue pour la date du 21 avril, à la mairie centrale de Brazzaville, ont confirmé nos sources.

Lopelle Mboussa Gassia

ARRÊT SUR IMAGE

Lionel Labarre (directeur développement Canal Olympia Afrique), Nicolas Brossel (chef de projet Architectural), Pierre Bellerose (directeur régional RC et RDC de Bolloré) ont visité le 17 avril le musée galerie du Bassin du Congo. « Magnifique musée galerie, des pièces rares et typiques du Bassin du Congo et pays avoisinants ! Collection exceptionnelle. Hors du Temps! », s'est exclamé Lionel Labarre, à la fin de la visite.

